

RAPPORT D'ACTIVITÉS

16 / 17



REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	3
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
LA MISSION DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE	5
2016-2017 EN CHIFFRES	6
I. VIE ASSOCIATIVE.....	7
1. RDV annuel des membres : le début d'un nouveau cycle.....	7
2. Mouvements au conseil d'administration.....	7
3. Coup d'œil sur le membership	9
4. Diversité artistique et culturelle	11
5. Modifications de la politique d'adhésion 2017-2018	11
6. Des partenariats qui stimulent la vie associative.....	12
7. L'équipe du RQD sur le terrain	12
II. CONCERTATION.....	13
1. La concertation disciplinaire	13
1.1. Actualisation du Plan directeur et identification des priorités d'action.....	13
1.2. Bilan de la première phase du Plan directeur.....	14
1.3. Les successions en danse.....	15
1.4. D'un État des lieux à un cadre d'intervention en patrimoine.....	16
1.5. Danse jeune public.....	16
1.6. Entre le RQD et l'Union des artistes (UDA).....	17
1.7. Renouvellement de l'entente de collaboration RQD-ACD/CDA.....	18
2. La concertation interdisciplinaire	18
2.1. Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène	18
2.2. Les travaux du Comité de formation continue Arts et Culture de l'Île de Montréal	19
2.3. L'adhésion à divers organismes et coalitions	19
III. REPRÉSENTATION.....	19
1. Sur la scène canadienne	20
1.1. Avec la Coalition canadienne des arts	20
1.2. À propos du CAC et de son nouveau modèle de financement	21
2. Sur la scène québécoise.....	21
2.1. Avec le Mouvement pour les arts et les lettres	22
2.2. Avec la Coalition La culture, le cœur du Québec	24
2.3. Le RQD en action.....	26
IV. COMMUNICATIONS.....	31
1. Des contenus originaux.....	31
2. Le RQD sur le Web	32
2.1. Le portail Québec Danse	32
2.2. Médias sociaux	32
3. Le RQD dans les médias	33
4. Le service des communications.....	33
V. VALORISATION DE LA DISCIPLINE.....	33
1. Journée internationale de la danse.....	34

2. Campagne sur les médias sociaux.....	34
3. Contribution aux Prix de la danse de Montréal.....	34
4. Rayonnement du patrimoine de la danse.....	35
5. Valorisation des membres.....	36
VI. DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	36
1. Bilan des formations.....	36
1.1. Activités de formation à Montréal.....	36
1.2. Activités à Québec et à Sherbrooke.....	38
1.3. Un comité de danseurs dédié à la programmation des classes.....	38
1.4. Une collaboration qui se poursuit avec le Conseil québécois de la musique.....	38
2. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes.....	38
2.1. Résultats 2016-2017.....	39
2.2. Augmentation du barème de remboursement des classes d'entraînement.....	40
2.3. Un comité dédié au Programme de soutien à l'entraînement.....	40
3. Les danseurs couverts en tout temps par la CNESST.....	41
4. Les ressources professionnelles.....	41
4.1. Trois outils de développement professionnel.....	41
4.2. Trois guides de développement professionnel.....	41
5. L'intégration professionnelle de la relève.....	42
6. Autres actions réalisées en développement professionnel.....	42
6.1. Diagnostic RH en culture de Compétence Culture.....	42
6.2. Évaluation de la formation continue.....	42
VII. ADMINISTRATION.....	42
1. Les revenus.....	42
1.1. La contribution des membres.....	43
1.2. Les revenus divers.....	43
1.3. Le financement public.....	43
1.4. Tableau du financement public accordé au RQD.....	44
1.5. Au fédéral.....	44
1.6. Au provincial.....	44
1.7. Au municipal.....	45
2. Les dépenses.....	45
2.1. La répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention.....	45
2.2. Bilan des résultats.....	45
3. Les ressources humaines.....	46
3.1. Les ressources humaines en chiffres.....	46

MOT DU PRÉSIDENT

C'est une fois de plus un honneur et un grand bonheur de me faire le porte-parole de tout le travail accompli par la dynamique équipe et le conseil d'administration du Regroupement québécois de la danse.

Cette année fut placée sous le signe des bouleversements et de la mobilisation, mais aussi ponctuée de réalisations concrètes et d'avancées artistiques et disciplinaires. Notre association s'est vigoureusement portée à la défense de nos intérêts et a œuvré avec rigueur et intégrité à l'amélioration de nos conditions de pratique et au développement de la discipline.



© Daniel Richard

C'est avec un immense regret que je cède ma place cette année. Pendant les trois années de mon mandat à la présidence, j'ai pu participer activement à de nombreux dossiers, accompagné d'administrateurs(trices) dévoué(e)s et soucieux(euses) d'apporter le meilleur d'eux-mêmes pour notre association. Lorsque je revois le film de mes trois années au sein de notre association, remonte à la surface une étape importante, voire marquante, pour le RQD : la transition à la direction du RQD.

Comme vous le savez, partir à la recherche de la perle rare qui allait prendre la direction générale du RQD était un challenge de taille. Après une année complète à la barre du RQD, Fabienne Cabado relève ce grand défi avec courage et intégrité et son travail sur la scène provinciale est remarquable.

Parallèlement à ce grand changement, pendant mon mandat, j'ai pu être témoin de plusieurs départs au sein de l'équipe. Des départs importants de personnes d'exception qui ont, eux aussi, contribué de manière significative au développement et à l'amélioration constante de l'association. Je profite donc de l'occasion pour remercier sincèrement Lorraine, Judith, Dominic, Claudia et Yolande. Ce fut un privilège et un grand plaisir de travailler avec vous.

En terminant, je vous remercie de votre confiance pendant ces trois belles années et de votre engagement renouvelé envers notre association. C'est en travaillant ensemble que nous grandissons et que nous devenons meilleurs. Le vivre-ensemble n'aura jamais autant eu de résonance qu'en ces temps chargés. Apprenons les uns des autres et enrichissons ensemble nos vies professionnelles et personnelles.

Je vous invite donc à plonger dans ce rapport d'activités qui reflète l'ampleur des enjeux qui font partie intégrante de nos vies de tous les jours.

Bonne lecture!

Votre président,

Harold Rhéaume

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



© Adrienne Surprenant

Intense, agitée, stimulante. Tels sont les adjectifs qui me viennent spontanément à l'esprit pour qualifier ma première année à la barre du Regroupement québécois de la danse. Diriger une association d'une telle envergure, mener des dossiers d'une telle importance, est à la fois un privilège et une responsabilité énorme. J'étais prête à assumer ce rôle. Il implique pour moi de grands questionnements et de profondes transformations. Une forme de croissance personnelle accélérée qui exalte mon engagement à servir la cause de la danse et les intérêts de tous les professionnels qui la pensent, la créent, l'enseignent, la diffusent, la valorisent, prennent soin de son histoire, la défendent, la font grandir et la portent là où l'on ignorait qu'elle aurait pu se rendre. En d'autres termes, je me sens parfaitement à ma place et j'adore mon travail. Même si les arts vivent un réel état d'urgence et que bien des combats pour les sauver peuvent sembler perdus d'avance. Pour antidote à la morosité et au découragement, j'adopte un positivisme nourri d'amour pour les arts et pour l'intelligence, d'ardeur à tout faire pour rendre le monde meilleur et de confiance en notre capacité à, collectivement, contribuer au changement. Pour l'instant, ça marche.

Cette année au RQD a été placée sous le signe de l'ouverture et du changement. D'abord, au sein même de l'équipe qui a été marquée, si l'on étire l'exercice à 13 mois, par quatre départs, une promotion, cinq embauches – incluant la mienne – et le passage d'une intérimaire. En plus du travail remarquable qu'elle effectue au quotidien, cette équipe a amorti avec générosité et bienveillance les chocs liés à ces mouvements de personnel et elle s'est engagée avec souplesse et enthousiasme à expérimenter les principes d'un leadership collaboratif. Un apprentissage de tous les jours qui enrichit tout un chacun et qui nous rend plus forts.

Ouverture aussi dans la volonté de favoriser une plus grande synergie entre les actions du RQD et celles d'autres organismes en danse, de miser sur une plus grande collégialité encore dans ses orientations. Le temps manque pour aller aussi vite et aussi loin qu'on le souhaiterait, mais quelques bouchons ont été lancés pour des projets qui devraient prendre forme en 2017-2018.

Ouverture encore à accueillir les voix qui appellent à d'importantes transformations sociales et structurelles. Elles questionnent les institutions et les manières de faire, réclamant notamment plus d'équité dans le partage des ressources et un meilleur équilibre des pouvoirs dans les relations et les milieux professionnels. L'époque est aux paroles qui se délient dans les médias sociaux et c'est tant mieux. Les murs érigés par la loi du silence se fissurent et nous obligent à regarder certaines réalités en face. Celle des abus en tout genre et des injustices systémiques, surtout. Des enjeux majeurs qui concernent la société tout entière et dont notre communauté doit se saisir dans un esprit de bienveillance, de tolérance, d'humanité. Dans cette optique, usons des communications électroniques et des espaces virtuels avec prudence; privilégions les rencontres en face à face et le dialogue. Ils ont maintes fois prouvé leur efficacité.

L'année a également été caractérisée par la mobilisation exceptionnelle des milieux artistiques qui ont profité de l'opportunité du renouvellement des politiques culturelles des trois paliers de gouvernement pour faire valoir leurs intérêts et tenter d'imprimer des changements de fond. La découverte du jeu politique a suscité en moi questionnements et conflits intérieurs. Dans cette société où relations humaines et diplomatiques supportent mal la confrontation, il m'a fallu trouver comment assouplir ma fibre militante et arrondir les angles d'un verbe potentiellement tranchant. Pourtant, à l'heure d'écrire ces lignes, la posture du Premier ministre du Québec vis-à-vis de

la culture indique clairement qu'il faudra adopter une position plus dure si nous voulons que les arts trouvent la place qui leur revient dans la société québécoise. Attendons-nous à devoir nous mobiliser massivement avant les prochaines élections.

J'espère que la lecture de ce rapport d'activités vous inspirera autant qu'il vous renseignera. Attaquez-le en vous y promenant au gré de vos intérêts particuliers et lisez quand même le reste en diagonale. Si, après cela, vous trouvez que le RQD ne vous représente pas ou qu'il n'en fait pas assez pour vous, venez me voir. Nous en discuterons.



Fabienne Cabado

LA MISSION DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

Fondé en 1984 sur la nécessité de doter la danse québécoise d'une voix commune, le Regroupement québécois de la danse (RQD) représente plus de **500 professionnels de la danse**.

Il est un lieu privilégié de **rassemblement et de concertation** des artistes et des professionnels de tous les secteurs de pratique de la discipline.

Il est **l'antenne et la voix de la danse professionnelle** sur la scène culturelle, auprès des instances publiques et de la population.

Il travaille au **déploiement optimal des multiples composantes** de la discipline et contribue, par la réalisation de ses mandats, à son essor sur le territoire québécois.



Geneviève Duong dans la vidéo
Pourquoi être membre du RQD
© Claudia Chan Tak

2016-2017 EN CHIFFRES

502 membres dans **37** villes et **12** régions administratives
qui représentent plus de
800 professionnels de la danse

60 activités de formation

146 classes techniques

1606 participations aux formations

140 participants au RDV annuel

6 comités de travail

Participation à **5** groupes
de concertation interdisciplinaire

34 mentions dans les médias avec **22** entrevues
de la directrice générale

426 590 pages vues sur le portail Québec Danse

40 infolettres, **119** articles

47 rabais offerts aux membres

55 876 \$ remboursés à **176** interprètes

128 899 \$ de commandites de services

I. VIE ASSOCIATIVE

1. RDV ANNUEL DES MEMBRES : LE DÉBUT D'UN NOUVEAU CYCLE

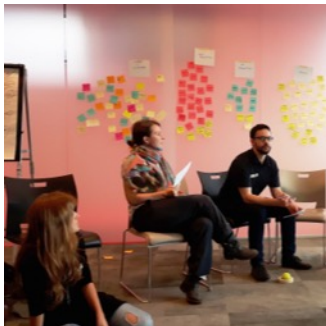
Plus de 140 membres ont participé au Rendez-vous annuel (RDV) à l'Espace Marie-Chouinard les 21 et 22 octobre 2016. Entre l'assemblée générale annuelle (AGA), un 5 à 7 émouvant en hommage à Lorraine Hébert et un atelier sur la 2^e phase du Plan directeur, deux journées bien remplies et riches en échanges marquaient la fin d'un cycle et donnaient au milieu de la danse les moyens de se projeter vers l'avenir.

Une trentaine d'actions prioritaires pour les cinq prochaines années ont été nommées par quelque 70 membres lors de l'atelier *Cap sur 2021 - 2^e phase du Plan directeur de la danse*. Parmi les préoccupations les plus vives du milieu quant au développement de la danse au Québec, les enjeux de successions, d'éthique, de solidarité intergénérationnelle et du financement de la danse. Ces thèmes ont alimenté discussions, réflexion et partage d'idées pour que nos besoins soient mieux satisfaits et que nos rêves prennent vie dans nos milieux.



AGA du 22 octobre 2016
© Adrienne Surprenant

2. MOUVEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Lac-à-l'épaule du conseil d'administration
du RQD, 2017 © RQD

Le conseil d'administration (CA) est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres pour un mandat de deux ans, et de trois administrateurs cooptés par le nouveau CA pour un an. Le président est élu annuellement par l'assemblée des membres.

Trois administrateurs ont dû quitter leurs fonctions en cours de mandat pour des raisons personnelles et professionnelles. L'avocate M^e Évelyne St-Pierre a été remplacée en cours d'année par M^e Véronique Roy et l'agent de développement Denis Bergeron par Adrien Bussy. Le poste libéré au début de l'été par Michael Toppings, directeur du MAI (Montréal, arts interculturels), sera comblé à la prochaine AGA.

En 2016-2017, le conseil d'administration a tenu onze réunions statutaires et un lac-à-l'épaule ; le comité exécutif a pour sa part tenu trois réunions statutaires. Parmi les nombreux dossiers dont les administrateurs ont été saisis tout au long de l'année, soulignons la modification de la Politique d'adhésion, l'actualisation et le bilan du Plan directeur, la Table de concertation du Plateau Mont-Royal, la mobilisation pour un meilleur financement du CALQ, la campagne La culture, le cœur du Québec et la valorisation de la danse.

Un comité Relève à la présidence, composé des administrateurs Harold Rhéaume et Caroline Laurin-Beaucage et des ex-présidents Danièle Desnoyers et Pierre-Paul Savoie, s'est donné le défi de proposer une nouvelle présidence pour 2017-2018.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



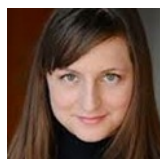
Harold Rhéaume – Président
Directeur général et artistique
Le Fils d'Adrien danse



Catherine Tardif – Vice-présidente
Directrice générale et artistique
Et Marianne et Simon



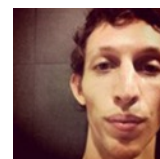
Lük Fleury – Vice-président
Directeur général et artistique
BIGICO



Fannie Bellefeuille – Trésorière
Directrice générale
RUBBERBANDance Group



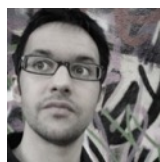
Caroline Gravel – Secrétaire
Interprète et chorégraphe



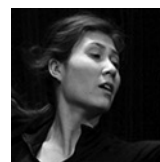
David Albert-Toth
Interprète et chorégraphe



Denis Bergeron – Secrétaire
Travailleur culturel, directeur exécutif
PROM'ART
(jusqu'en février 2017)



Adrien Bussy
Directeur développement et diffusion
José Navas/Compagnie Flak
(à partir de mars 2017)



Geneviève Duong
Interprète



Tessa Goulet
Directrice générale
Le Carré des Lombes



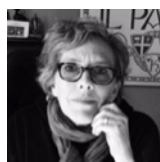
Caroline Laurin-Beaucage
Directrice générale et artistique
LORGANISME



Angélique Willkie
Enseignante



Véronique Roy
Avocate
(à partir de mai 2017)



M^e Évelyne St-Pierre
Avocate
(jusqu'en février 2017)



Michael Toppings
Directeur général et artistique
MAI (Montréal, arts interculturels)
(jusqu'en juin 2017)

3. COUP D'ŒIL SUR LE MEMBERSHIP

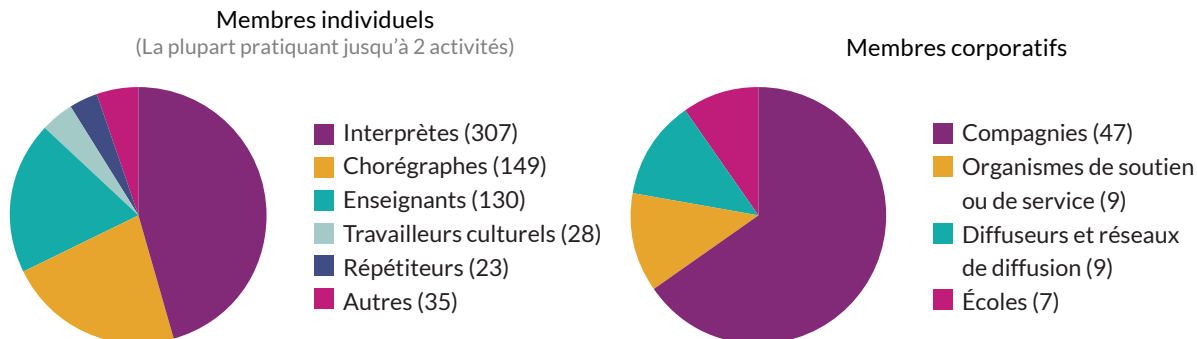


De g. à d. : Danse à la Carte © Sasha Onyschenko, Kravetz Photographics | Zab Maboungou/Compagnie Danse Nyata Nyata © Kevin Calixte | Maryse Damecour © Marilyn Forgues | [ZØGMA] © Vitor Munhoz | PPS Danse © Rolline Laporte | Ballet Divertimento © Michael Slobodian.

STATISTIQUES	2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013
Membres corporatifs professionnels					
Compagnies	47	52	48	46	50
Diffuseurs	8	8	8	9	7
Écoles de danse	4	4	4	4	4
Organismes soutien/services	9	9	7	6	7
Associations professionnelles	-	-	-	-	1
Sous-total	68	73	67	65	69
Membres individuels professionnels					
Interprétation	208	206	205	222	212
Enseignement/recherche	51	54	58	56	61
Création/ prod. /diff.	67	67	53	55	49
Sous-total	326	327	316	333	322
Membres stagiaires	72	85	85	63	-
Membres associés					
Organismes	4	6	6	5	1
Individus	19	12	8	6	71
Sous-total	23	18	14	11	72
Membres honoraires	13	13	13	6	6
TOTAL	502	516	495	478	469

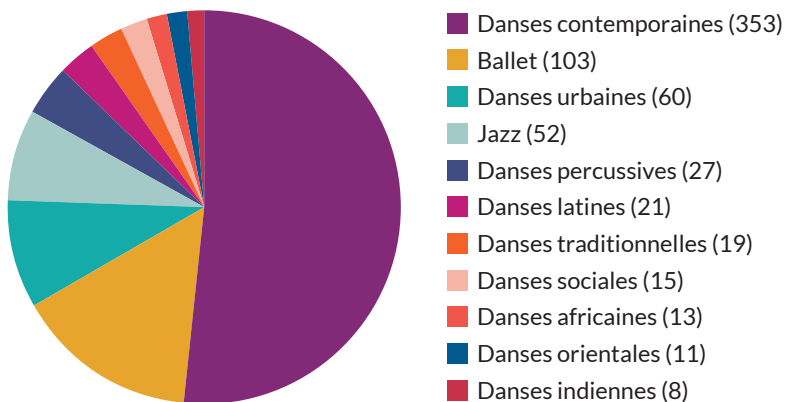
QUI SONT NOS MEMBRES ?

Activités professionnelles



Genres de danse

(La plupart de nos membres pratiquent de 2 à 5 genres de danse)

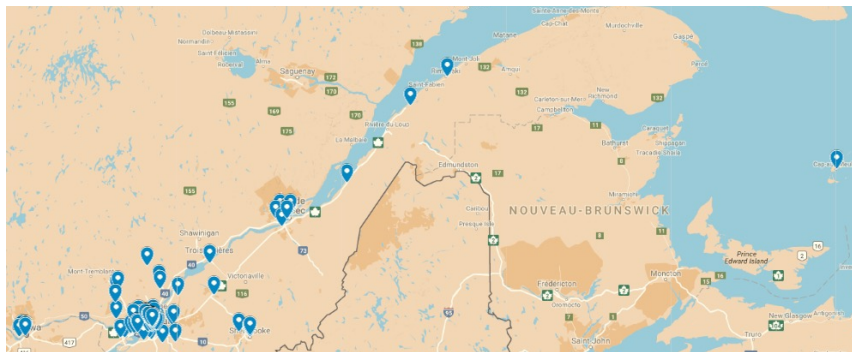


Où sont nos membres ?

82 % vivent à Montréal, 10 % à Québec et 10 % dans 10 autres régions du Québec... jusqu'aux Îles de la Madeleine !

Langues

La majorité des membres est francophone, une soixantaine est anglophone et une vingtaine, hispanophone. Dans l'équipe du RQD, on parle français, anglais, allemand, espagnol et même la langue des signes québécoise !



4. DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En danse, l'enjeu de l'inclusion des artistes des communautés ethnoculturelles, des minorités visibles et des Autochtones côtoie celui de la reconnaissance des genres de danse. Pour répondre à ces enjeux, le RQD s'est doté en 2014 d'un comité **Diversité artistique et culturelle** dont le travail a permis de réelles avancées au fil des ans. Répercussion positive, lors du RDV annuel 2016, les membres du RQD ajoutaient cette motion en introduction de l'actualisation du Plan directeur de la danse professionnelle : « La sensibilité à la diversité culturelle est inhérente à tous les déploiements, orientations, stratégies, actions et moyens [du Plan directeur]. Il nous faut admettre et reconnaître la diversité culturelle dans toutes les sphères et préoccupations du milieu. Pour éviter la division et favoriser l'inclusion. » C'est cet état d'esprit qui nous anime aujourd'hui pour faire un pas de plus et creuser, notamment, la question complexe et délicate de l'appropriation culturelle et du racisme systémique.



Séance d'information Démystifier le RQD à l'Espace Sans Luxe © RQD

Concrètement, en 2016-2017, l'agente aux services aux membres, Diana Catalina Cardenas, a repris en main le dossier jusqu'alors porté par Coralie Muron. Elle a effectué un repérage des organismes d'accueil des nouveaux arrivants afin de faire connaître le RQD auprès des professionnels de la danse récemment installés au Québec et a commencé à constituer un guide de ressources en danse pour faciliter l'orientation des artistes en début de carrière au Québec, qu'ils soient de la relève ou nouveaux arrivants. Dans ses communications, le RQD a porté une attention particulière à la valorisation de la diversité. Une série de témoignages de membres visant à relancer la campagne d'adhésion, en août 2016, a mis à l'honneur la diversité culturelle, artistique et générationnelle du RQD. La vidéo du message d'Andrew Tay pour la Journée internationale de la danse a été confiée au talentueux réalisateur Robin Pineda Gould tandis que Claudia Chan Tak a été approchée pour le tournage de

la vidéo *Pourquoi être membre du RQD*, réalisée au cours de l'été 2017. Plusieurs membres de l'équipe du RQD ont également participé à des événements-clefs comme des rencontres à l'Espace Sans Luxe, les Lundis pluriels ou les Rencontres de la Diversité. La directrice générale, Fabienne Cabado, a participé à une entrevue vidéo produite par LatinArte pour présenter le RQD à la communauté latino-américaine.

Le RQD a par ailleurs renforcé les liens avec Diversité artistique Montréal (DAM) en poursuivant le partenariat autour du programme de Mentorat artistique professionnel puis en préparant le terrain pour faire appel aux spécialistes de la Cellule iDAM et mettre en place un partenariat autour de la revue TicArtToc. Autant l'équipe que le CA sont mobilisés pour faire du RQD une association plus ouverte et plus inclusive.

5. MODIFICATIONS DE LA POLITIQUE D'ADHÉSION 2017-2018

Dans un contexte où les organismes en danse subissent une pression financière de plus en plus forte, le RQD s'est penché sur les barèmes de cotisation des membres corporatifs professionnels pour 2017-2018. Il en a profité pour assouplir les critères de sa Politique d'adhésion de manière à tenir compte de la polyvalence des professionnels de la danse et de la diversité des mandats des compagnies, allégeant au passage le document de quelques pages.

Les cotisations des associations de danse professionnelle, compagnies, organismes de soutien et de services, diffuseurs et événements spécialisés sont désormais établies par paliers selon les revenus annuels des organismes, déduction faite des revenus de commandites et des échanges de services. Aussi, il n'est plus nécessaire de présenter ses états financiers (hormis pour une première adhésion) ni même certains contrats.

Pour accueillir les compagnies multidisciplinaires qui embrassent la danse, les organismes qui prennent sous leur aile des chorégraphes indépendants et ceux qui offrent majoritairement des activités de médiation culturelle en danse, la

Politique d'adhésion propose une nouvelle définition des compagnies de danse. Les droits et avantages dont peuvent bénéficier les chorégraphes indépendants représentés par une compagnie dite « parapluie » ont également été précisés. Aussi, toutes les activités professionnelles des membres sont désormais acceptées, reconnues et valorisées par le RQD, alors qu'ils ne pouvaient en choisir qu'un maximum de deux auparavant.

Le RQD remercie chaleureusement les membres du comité des adhésions : les administrateurs **Fannie Bellefeuille**, **Tessa Goulet** et **Michael Toppings** ainsi que les employées **Virginie Desloges**, coordonnatrice du projet et **Coralie Muroni**.

6. DES PARTENARIATS QUI STIMULENT LA VIE ASSOCIATIVE

Chaque année, le RQD apporte un soutien logistique, promotionnel ou financier à des initiatives qui touchent et interpellent largement la communauté de la danse professionnelle au Québec. En 2016-2017, le RQD s'est ainsi associé à la conférence *L'enseignement de la classe technique : un acte de création* organisée avec le département de danse de l'UQAM, à Danse Transit du Centre de ressources et transition pour danseurs, au programme de Mentorat artistique professionnel de Diversité artistique Montréal, aux Prix de la danse de Montréal et au Party de Noël de Circuit-Est centre chorégraphique.

7. L'ÉQUIPE DU RQD SUR LE TERRAIN

Fort de ses quelque 500 membres et de ses nombreux partenaires qui rendent la vie culturelle québécoise vivante et vibrante, le RQD cherche, autant que possible, à suivre les activités dans la communauté de la danse. Outre les nombreux spectacles de danse auxquels elle a assisté, l'équipe du RQD a participé à plus d'une centaine d'activités au cours de l'année, se partageant autant que faire se peut entre 5 à 7, lancements, conférences, vernissages, journées d'étude, dévoilements, etc. Parmi ces activités, mentionnons :

- Lundi pluriel - Focus sur la diffusion des arts autochtones
- Rencontres de la diversité, organisées par Vision diversité
- Conférence sur la création en danses urbaines, 100Lux
- Danse Transit, Centre de ressources et transition pour danseurs
- Table ronde sur l'enseignement de la classe technique, département de danse de l'UQAM
- Rencontre annuelle des membres de l'AQEDÉ
- Ouverture de l'ÉDIFICE WILDER – Espace danse
- Lancement de EC2_Espaces Chorégraphiques 2, Fondation Jean-Pierre Perreault
- Lancement de La Machinerie
- Lancement de la publication des Journées sans culture
- Lancement de la Collection numérique, Bibliothèque de la danse Vincent-Warren
- Inauguration de la Salle Iro Valaskakis-Tembeck au Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce
- Forum RIDEAU
- 5 à 7 bimestriels des chargés de communications en danse
- 5 à 7 du FTA avec Jeanne Renaud et Vincent Warren
- 5 à 7 sur le financement privé, Conseil des arts de Montréal
- Cafés politiques du Conseil québécois du théâtre
- Grand Prix du Conseil des arts de Montréal



Inauguration de la salle Iro V. Tembeck
au Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce
© Coralie Muroni, RQD

II. CONCERTATION

1. LA CONCERTATION DISCIPLINAIRE

Les activités en concertation disciplinaire découlent de mandats confiés au RQD par ses membres en regard de sa mission et de ses axes d'intervention. Elles touchent tous les secteurs d'intervention de l'organisme et témoignent de l'engagement des membres à contribuer à l'avancement de la discipline et au renforcement de son écosystème. Elles peuvent être planifiées, commandées par l'actualité, cibler un secteur de pratique en particulier ou concerner plus directement des catégories de membres ou encore, découler de l'entente de collaboration avec l'Assemblée canadienne de la danse (ACD/CDA) et de la volonté du RQD de partager de l'information avec les communautés de la danse au Canada.

Depuis l'automne 2013, grâce au soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le RQD a pu mener des opérations structurantes pour la discipline. Cette année, il a obtenu de quoi finaliser la Toile-Mémoire et l'État des lieux du patrimoine de la danse au Québec, amorcer les travaux pour l'élaboration d'un cadre d'intervention en la matière, procéder à une actualisation et à un bilan de la première phase du Plan directeur. Il a également poursuivi les échanges avec l'Union des artistes (UDA) en vue de réaliser une étude sur l'organisation du travail en danse et ses flux financiers et d'éventuelles collaborations dans des dossiers touchant la santé, la sécurité et la professionnalisation des danseurs.

1.1. Actualisation du Plan directeur et identification des priorités d'action

Rappelons que le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021* résulte d'un vaste exercice de consultation et qu'il reflète une vision collective du développement du secteur de la danse dans cinq déploiements. Au début de l'année 2016, le RQD a entrepris d'en réaliser un bilan de mi-parcours et une actualisation. Au RDV annuel d'octobre 2016, quelque 70 membres ont marqué le terme de cette consultation en se prononçant sur les priorités d'actions pour les cinq prochaines années. Au préalable, une cinquantaine d'acteurs du milieu de la danse avaient modifié ou ajouté un certain nombre de propositions d'actions, faisant passer leur nombre total de 127 à 207.

Comme l'écrit la consultante Pascale Landry (Ph. D en administration, option management), engagée pour réaliser cet ambitieux projet, « après avoir écouté, noté, confronté, discuté, écrit et réécrit différents énoncés d'action et de moyen, il apparaît qu'il ne s'agit pas là d'un exercice de style, mais bien de l'expression d'une pensée collective qui s'est affinée et raffermie depuis 2011. 40 % des propositions retenues par les membres sont des reformulations ou de nouvelles propositions. Ce pourcentage démontre la nécessité de l'actualisation du Plan directeur. »



Ateliers du Rendez-vous annuel des membres, 2016 © RQD

Certaines réalités et perspectives ayant changé, le milieu cherche comment s'adapter à la rapidité des changements et montre des préoccupations pour une plus grande ouverture et prise en compte de la diversité culturelle, plus d'équité intergénérationnelle, une meilleure inclusion de toutes les composantes humaines du milieu et pour les pôles et foyers

de danse sur le territoire. Se font sentir un désir de transparence dans les rapports avec les organismes subventionnaires et une volonté de décloisonnement et d'innovation sur tous les plans avec le développement de nouvelles manières de penser les organisations, les relations de travail et les modes de production.

Un document comprenant des détails sur le processus d'actualisation, un tableau des actions prioritaires et l'actualisation du Plan directeur sera disponible sur le portail Québec Danse d'ici la fin 2017.

1.2. Bilan de la première phase du Plan directeur

L'objectif de ce bilan des cinq premières années du Plan directeur (de 2011-2012 à 2015-2016) était triple : recenser les avancées qu'il a déjà permises ou les actions en cours de réalisation; identifier les défis à relever à court et moyen termes et, en regard, définir les actions et les moyens à mettre de l'avant; et mesurer les effets de l'injection de 1,2 M\$ annuels consentie par le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour une période de cinq ans à partir de 2012-2013 afin de réaliser certains éléments du Plan.

Avec les nombreuses actualités politiques qui ont mobilisé le RQD, la finalisation du bilan a pris du retard. Ainsi, à l'heure de rédiger ce rapport, il est encore en révision et son mot d'introduction, de même que celui de l'actualisation du Plan directeur, reste à écrire. Plusieurs éléments non circonstanciels ont contribué à contrarier la finalisation du bilan, réalisé à partir de données recueillies en 2015-2016, notamment le nombre impressionnant d'informations récoltées et leur dimension malgré tout parcellaire. Et il faut souligner ici le travail titanesque et remarquable accompli par la consultante Pascale Landry pour démêler les données reçues, les valider avec le concours de l'équipe du RQD, les ordonner pour une présentation digeste et en tirer de premières conclusions.

Les nombreuses réalisations dans les cinq premières années du Plan directeur témoignent de la façon dont tous les acteurs du milieu de la danse professionnelle se sont saisis de son contenu pour faire évoluer positivement les choses dans leurs secteurs respectifs. Outre les efforts remarquables de la communauté et l'engagement institutionnel qui a notamment mené à l'inauguration de l'ÉDIFICE WILDER - Espace danse à Montréal et de La Maison pour la danse à Québec, les fonds spéciaux ont notamment permis (entre 2012-2013 et 2015-2016) de consolider les structures en danse avec l'augmentation des subventions de fonctionnement de 37 organismes existants et l'accueil de 10 nouveaux organismes, dont quatre compagnies de la relève. Cependant, aucune des interventions majeures répertoriées dans le Plan directeur n'a pu être complétée et les avancées dans chacun des déploiements (artistique, disciplinaire, organisationnel, territorial et auprès des publics) sont toujours à risque d'être contrariées, notamment par la fluctuation des fonds publics attribués à la danse. Et c'est là que le bât blesse.

La cueillette et l'analyse des données financières sont sans conteste ce qui a le plus retardé la finalisation de ce bilan. De fait, les résultats obtenus par le traitement des données fournies par le CALQ ne correspondaient pas à ceux obtenus à partir des données des rapports annuels de la société d'État compilées par la responsable des finances et de l'administration du RQD. Après quatre rencontres avec des fonctionnaires du CALQ et la transmission par leurs soins de nouvelles données, la consultante a dû se résigner à ne travailler qu'avec ces données-là. Mais, quels que soient les chiffres qu'on analyse, il s'avère que la non-reconduction des fonds spéciaux de 1,2 M\$ pourrait avoir un effet dramatique sur l'écologie de la danse professionnelle au Québec. Cela a été mis de l'avant, on le verra plus loin, dans les actions de représentation du RQD.

Le document de ce bilan de mi-parcours du Plan directeur pourra servir à nourrir certaines recherches ou études et à identifier des stratégies de développement à mettre en œuvre. Accessible aux membres qui en feront la demande, il ne fera pas l'objet d'une publication officielle.

1.3. Les successions en danse

En 2015-2016, un groupe de 18 acteurs de la danse professionnelle, membres et non-membres du RQD, a questionné publiquement le processus de décision ayant présidé à la transformation de la compagnie O Vertigo en Centre de Création O Vertigo. Soulignant la nécessité d'une démarche collective de réflexion sur les tenants et aboutissants des successions au sein des compagnies de danse, dans une perspective d'avenir pour la discipline et, plus particulièrement, pour les nouvelles générations d'artistes et de compagnies qui trouvent difficilement leur place dans le système actuel de financement des arts, ce groupe a notamment interpellé le CALQ, l'invitant à se doter de mécanismes rigoureux et transparents d'accompagnement des projets de succession, de transformation de mission ou de fermeture de compagnies. Il interpellait aussi le RQD pour qu'il mobilise l'ensemble du milieu dans une démarche collective de réflexion.



Séance d'information sur les successions en danse avec les conseils des arts. Fabienne Cabado, Caroline Lussier et Véronique Fontaine, 2016 © RQD

En guise de première réponse à ces demandes, le RQD a organisé une table ronde, le 27 septembre 2017, au cours de laquelle des représentantes des trois conseils des arts sont venues s'exprimer sur le sujet devant une soixantaine de personnes. Caroline Lussier, directrice du service de la danse du Conseil des arts du Canada, a précisé que l'évaluation d'un projet de succession se faisait selon les mêmes critères que pour tout autre organisme, mais que les agents seraient outillés pour guider les comités de pairs dans l'évaluation de ces cas particuliers. La crainte de voir de l'argent réservé à la danse retourner dans l'enveloppe globale n'a pas été apaisée, la récurrence du soutien au fonctionnement n'étant pas garantie lorsque le directeur artistique se retire. Véronique Fontaine, directrice du soutien aux organismes de création et de production au CALQ a indiqué ne pas avoir de politique particulière en la matière, rappelant que le nouveau modèle de financement prévoyait une « répartition équitable des ressources budgétaires, sans égard à l'historicité ». Sylviane Martineau, conseillère en danse au Conseil des arts de Montréal a souligné

la sensibilité de l'organisme à la question du legs et de la transmission, rappelant que des études et des outils avaient été produits pour accompagner les directions artistiques des compagnies souhaitant mettre en valeur leur patrimoine et que l'élaboration d'un guide des pratiques exemplaires en matière de transition et de transmission était prévue pour mieux outiller les jurys de pairs.

Au fil d'un échange avec les panélistes, les participants ont émis le désir que les conseils des arts énoncent des règles claires et équitables pour tous; qu'ils définissent le processus à suivre en cas de succession et développent à cet effet un outil qui servirait aux membres des conseils d'administration des organismes qui envisagent la succession ainsi qu'aux jurys de pairs chargés d'évaluer ces projets; que l'évaluation du financement des cas de succession prenne en compte l'écologie disciplinaire (vitalité des régions, considération du public cible, contribution de l'organisme à l'équilibre global, etc.); et qu'un comité de réflexion intergénérationnel et intersectoriel soit mis sur pied par le RQD.

Aucune action n'a été posée aux trois conseils des arts pour établir des balises en la matière et le RQD a peu avancé sur le dossier. Les membres du comité Mobilisation et concertation du RQD ont souhaité faire la distinction entre la question des successions, qui sous-tendent des enjeux artistiques, patrimoniaux et organisationnels, et celle de la répartition de la richesse, reliée à la pérennité des infrastructures en danse et au désir d'un grand nombre d'artistes de profiter de la redistribution de fonds dégagés par des fermetures d'organismes pour permettre à la fois la création d'œuvres à grand déploiement, un meilleur essor des artistes et des compagnies intermédiaires de la relève et une plus grande satisfaction des besoins des créateurs qui préfèrent rester indépendants. Jugeant prématurée la constitution d'un comité, le RQD a commandé à une ressource extérieure de recenser les cas de succession identifiés en danse et de dégager les principaux enjeux et questionnements à étudier. Le dossier est en cours de développement.

1.4. D'un État des lieux à un cadre d'intervention en patrimoine

Depuis 2014-2015, l'*État des lieux du patrimoine de la danse professionnelle* attendait d'être finalisé pour être publié et le RQD s'était engagé à élaborer un cadre d'intervention pour faciliter le travail d'archivage, de conservation, de transmission et de mise en valeur du patrimoine de la discipline. Conscient que bien des acteurs travaillaient déjà sur la question et soucieux d'une plus grande collégialité dans ses pratiques, il a choisi le mode d'une grande **Table de concertation** réunissant toutes les expertises utiles à cet exercice.



Table de concertation sur le patrimoine de la danse, 2017 © Ingrid Valent, RQD

Composée à la fois de représentants d'institutions de mémoire (musées, centres de documentation, bibliothèques, etc.) et d'acteurs du milieu de la danse, la Table a déjà permis de regrouper une bonne vingtaine d'institutions et individus. Elle a été réunie une première fois en mars 2017 dans le but de recueillir des commentaires sur les documents déjà produits. La pertinence de l'État des lieux et l'importance de le diffuser ayant fait l'unanimité, une actualisation de la publication est en cours afin de rendre accessible au plus grand nombre une mine d'informations sur le patrimoine de la danse et ses enjeux.

La Table de concertation a ensuite été subdivisée en trois groupes pour creuser des enjeux propres aux divers maillons de la chaîne patrimoniale : archives, conservation et diffusion; objet scénique; transmission et reprise; et définitions et publication. Dès

le mois de juin, des rencontres organisées autour de thématiques précises ont ainsi alimenté une grande réflexion sur le patrimoine de la danse. Parallèlement, les membres de la Table et quelques autres ressources ont collaboré à la constitution d'une cartographie des missions des institutions et organismes œuvrant en patrimoine.

Ce travail de concertation a plusieurs avantages. De fait, en plus de nourrir richement la publication à venir comprenant l'État des lieux et un cadre d'intervention en patrimoine, il permet notamment aux différents acteurs impliqués d'apprendre à se connaître et de parfaire leurs connaissances. Les participants sont, par ordre alphabétique : Archives de la Ville de Montréal; Artexte; Bibliothèque de la danse Vincent-Warren; Bibliothèque des arts de l'UQAM, collection spéciale; Bibliothèque et Archives Canada; Bibliothèque et Archives nationales du Québec; Centre Marius-Barbeau; Cinémathèque québécoise; Circuit-Est centre chorégraphique; Dance Collection Danse; École de danse contemporaine de Montréal; Fondation Jean-Pierre Perreault; Fonds chorégraphique Fernand Nault; La Rotonde; LARTEch; Musée des beaux-arts de Montréal (bibliothèque et archives); Musée de la Civilisation de Québec; Musée McCord; Société Radio-Canada (archives); Tangente et Agora de la danse; Theresa Rowat; UQAM (Service des archives) et Valérie Lessard.

1.5. Danse jeune public

L'annonce, à l'été 2016, d'un financement de 5 M\$ annuels sur 5 ans pour la création jeune public a incité le RQD à réunir, en novembre, une douzaine de chorégraphes et travailleurs culturels du secteur de la danse jeune public (DJP). L'idée était de cibler les mesures et actions structurantes à mettre en œuvre pour que la DJP puisse consolider sa base et se déployer plus pleinement en bonifiant son offre – en termes de volume et de diversité des œuvres, de médiation culturelle et d'outils pédagogiques –, en favorisant l'émergence et la croissance de la relève, en tissant des liens plus étroits et plus durables avec les réseaux d'enseignement et les diffuseurs, et en se taillant une meilleure place dans les réseaux de diffusion au Québec. De cette rencontre a émergé l'idée d'un plan de structuration piloté par le RQD de 2016-2017 à 2020-2021 pour venir appuyer les efforts de développement et de collaboration investis à titre individuel par les artistes indépendants et les compagnies.



En couverture du I-Mouvance : Moi2, Sursaut, avec Amandine Garrido Gonzalez © François Lafrance

La demande déposée au CALQ pour la mise en branle d'un Chantier de la danse jeune public en cinq phases a été refusée, les objectifs de ces crédits supplémentaires étant de renforcer l'offre à la jeunesse et d'élargir l'accessibilité de la création jeune public. Hélas, on le verra au chapitre Représentation, cette manne financière inespérée a été, dès le mois de mai 2017, détournée de sa fonction première.

1.6. Entre le RQD et l'Union des artistes (UDA)

Il aura fallu trois ans pour que les travaux avec l'UDA, menés sous les auspices du MCC, aboutissent à la rédaction d'un appel d'offres pour une étude visant à comprendre la dynamique des relations de travail entre toutes les composantes du secteur de la danse et à brosser le portrait des différents modèles organisationnels et de leurs flux financiers pour vérifier, notamment, dans quelle mesure il serait nécessaire d'adapter le cadre régissant actuellement les conditions de travail et de rémunération des danseurs. L'appel d'offres pour l'étude *L'organisation du travail en danse et ses flux financiers* a été lancé en juin 2017.

Rappelons qu'à l'origine, le RQD s'était conformé au Plan directeur en demandant à l'UDA de dresser un premier bilan de la syndicalisation en cours qui soulevait de vives protestations dans le milieu de la danse. Cette année encore, les négociations – auxquelles l'ex-président du RQD Marc Boivin et la représentante du MCC ont participé en partie – ont été longues et délicates avant de parvenir à un accord qui demeure très fragile. De fait, les deux organismes n'étant pas parvenus à un réel consensus quant au choix des chercheurs à approcher, la médiatrice du MCC a dû les inviter à proposer chacun trois chercheurs ou chercheuses.

Cette dernière estimant que l'accompagnement des organismes s'achevait avec le lancement de l'appel d'offres, le RQD a suggéré de poursuivre ponctuellement cette médiation durant la réalisation de l'étude en assistant aux rencontres du comité de suivi pour veiller au bon déroulement des travaux. Car le principal point d'achoppement dans la difficulté à s'entendre sur le choix des chercheurs est la crainte, formulée très clairement par les deux représentantes de l'UDA, de voir la recherche orientée de façon à révéler des impacts négatifs de la syndicalisation sur les conditions socioéconomiques des danseurs et servir ainsi de levier à une demande de révision de la Loi sur le statut de l'artiste dont l'UDA est la gardienne. La directrice générale du RQD a beau argumenter que si les deux organismes œuvrent pour le bien des artistes, ils pourront envisager ensemble, quels que soient les résultats de l'étude, les meilleures stratégies à mettre en œuvre pour favoriser une syndicalisation des danseurs harmonieuse et profitable en tous points, chaque accord conclu demeure susceptible d'être remis en question. D'où l'avancée très lente et incertaine du dossier.

L'autre élément rendant aléatoire la réalisation de cette étude est son financement. Car pour l'instant, si le RQD peut compter sur un appui du CALQ, l'UDA affirme n'avoir aucune possibilité de participation financière et se propose de mettre son personnel à disposition. Compte tenu des enjeux d'impartialité et du fait que le RQD aura, lui aussi, à fournir des ressources humaines pour nourrir la recherche, ce marché n'est pas viable. À la fin de l'exercice 2016-2017, on était impatient de recevoir des soumissions pour avoir une meilleure idée des coûts d'une telle étude et mieux réfléchir aux modes de financement possibles.

Les deux parties ont cependant trouvé un espace de collaboration plus aisé autour de la question du harcèlement psychologique et des abus sexuels. Interpelés par des interprètes cherchant un espace de parole et des informations sur les modalités et les conséquences potentielles d'une poursuite judiciaire d'un agresseur, le RQD et l'UDA ont participé à deux rencontres communes avec les plaignantes. La directrice du bureau québécois du Centre de ressources et transition pour danseurs a pris part à l'une d'elle et les trois organismes ont discuté de la possibilité de produire un prospectus pour identifier ce qui peut être considéré comme du harcèlement et un abus dans le contexte particulier de la danse professionnelle, où il est naturel de dépasser certaines des limites communément posées en matière de rapprochement physique et d'intimité relationnelle. Soucieux d'inscrire la production de cet outil dans le cadre d'une

plus vaste campagne de sensibilisation, le RQD espère obtenir les moyens de relancer son chantier des relations professionnels et de s'attaquer sérieusement à cet enjeu majeur.

1.7. Renouvellement de l'entente de collaboration RQD-ACD/CDA

Absorbée par l'appropriation des nombreux dossiers en cours et les très nombreuses actualités qui ont marqué la vie culturelle québécoise, la nouvelle directrice générale – par ailleurs rassurée par l'augmentation très substantielle du budget du Conseil des arts du Canada – a entretenu minimalement les liens du RQD avec des structures canadiennes. Entrée en poste en septembre, elle a eu, à partir de février, quelques longues conversations avec son homologue de l'Assemblée canadienne de la danse/Canadian Dance Assembly (ACD/CDA) qu'elle a informée des dossiers les plus actifs au Québec. D'un commun accord, elles ont choisi de renouveler pour trois ans l'entente signée en septembre 2014.

Selon l'entente et tel que décrit dans la section du service des communications, le RQD a relayé des informations pertinentes de l'ACD/CDA qui a malheureusement dû renoncer, faute de moyens, à la campagne *I love Dance/J'aime la danse*. Il a également participé à un sondage et s'est entretenu longuement avec une experte-conseil engagée par l'ACD/CDA pour mener le projet de consultation *Décolonisation de la danse au Canada*, en lien avec un questionnement profond de l'organisme sur sa structure et sur les possibilités de collaboration voire, de fusion, entre divers organismes de services en danse au Canada.



Roger Sinha signait le message canadien de la Journée internationale de la danse 2016. Ici dans *Sinha Thread*
© Michael Slobodian

2. LA CONCERTATION INTERDISCIPLINAIRE

2.1. Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène

Constitué au printemps 2014 pour trouver comment freiner la baisse de la fréquentation des spectacles professionnels en salle, le GTFAS rassemble 11 organismes des milieux de la danse, du théâtre, du cirque, de la musique et de l'humour. Explicable en grande partie par la transformation des habitudes et des pratiques culturelles des citoyens, à l'ère des technologies numériques qui donnent accès à une offre illimitée de « produits de divertissement culturel » et à des prix défiant toute concurrence, cette situation invite à prendre des mesures pour analyser les perspectives d'avenir et les actions à mettre en œuvre.

Cette année, le Groupe s'est concentré sur le contenu d'une étude dont les résultats fourniraient un éclairage quant à la définition de nouvelles orientations en matière de développement de publics. L'objectif principal de cette *Étude sur la fréquentation des arts de la scène au Québec* est d'établir le profil des publics et non-publics des arts de la scène selon les disciplines et de permettre une meilleure compréhension des motivations et des résistances à la sortie culturelle des spectateurs, spectateurs potentiels et non-spectateurs. Et ce, à l'aune de divers facteurs et conditions influant sur la fréquentation, tels que les niveaux de scolarité et de revenu; la dimension territoriale (régions et grands centres urbains); l'héritage culturel familial; l'éducation artistique durant l'enfance; les changements dans les habitudes de vie; l'évolution du goût esthétique des consommateurs; la gratuité ou encore l'impact des technologies du numérique. L'analyse des résultats devra permettre de formuler des hypothèses sociologiques sur le devenir des publics des arts de la scène au Québec.

Lancé au mois de mars, l'appel d'offres a été remporté par la firme Daigle/Saire. Étant donné l'importance de l'investissement que requiert cette étude, des dispositions ont été prises pour qu'elle soit financée conjointement par les trois paliers de gouvernement.

2.2. Les travaux du Comité de formation continue Arts et Culture de l'Île de Montréal

L'enveloppe attribuée par Emploi-Québec à la formation continue sur l'île de Montréal tourne, bon an mal an, autour de 1,2 M\$ sans égard aux efforts des dernières années pour faire la preuve que la gestion des fonds consacrés aux activités de formation continue dans le secteur culturel était efficiente et que les retombées en termes d'employabilité étaient significatives. Et ceci, malgré des statistiques qui démontrent le peu de redondance des activités de formation continue, qui justifient des interventions spécifiques à chaque discipline et évaluent les besoins à plus de 3 M\$.

Entre l'accroissement des besoins et l'arrivée régulière de nouveaux demandeurs, le désir d'assurer une répartition plus équitable des fonds implique que les uns fassent des concessions pour contenter les autres. Parmi les cinq joueurs intégrés cette année, toutes disciplines confondues, l'organisme Danse à la carte est rentré dans la ronde des organismes se partageant l'enveloppe destinée à la danse. Et si les membres du CFC ont été ravis d'apprendre qu'ils bénéficiaient d'une enveloppe de 100 000 \$ dans le cadre d'un projet pilote portant sur des activités transversales, il a fallu agir très vite pour s'en prévaloir et procéder à un exercice de priorisation pour satisfaire tout le monde.

Fait important : désireux de se positionner plus formellement sur l'échiquier de la formation continue pour, entre autres, avoir accès à des ressources financières pour l'embauche d'une personne pour la coordination et le secrétariat, les membres du CFC décidaient, à la fin de l'exercice, de se constituer officiellement en OBNL.

2.3. L'adhésion à divers organismes et coalitions

Le RQD est membre de la Coalition canadienne des arts, de la Coalition pour la diversité culturelle, de Compétence Culture (anciennement CQRHC), de Culture Montréal, de Les Arts et la Ville et du Mouvement pour les arts et lettres et de la Coalition La culture, le cœur du Québec.

III. REPRÉSENTATION

Les interventions du RQD ciblent les trois paliers de gouvernement et les instances responsables des politiques et des programmes reliés au domaine des arts et de la culture. Une part significative de son travail de représentation s'exerçait jusqu'à présent au sein de deux coalitions, la Coalition canadienne des arts (CCA) et le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) qui œuvrent toutes deux pour l'augmentation des budgets des conseils des arts et, plus largement, des crédits alloués aux ministères responsables des arts et de la culture au Québec et au Canada. Se sont ajoutées cette année une coalition informelle autour d'enjeux pour la création jeune public et la Coalition La culture, le cœur du Québec pour les ressources humaines en arts et en culture.

Parallèlement à son engagement au sein de ces coalitions, le RQD travaille activement à l'avancement de la discipline. Ses interventions s'inscrivent dans les orientations du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021* et répondent aux mandats que lui confient ses membres. L'organisme est donc sollicité à plusieurs titres : responsable

d'actions identifiées dans le Plan directeur comme faisant partie intégrante de sa mission; partenaire d'actions initiées par des membres de la communauté de la danse ou par des partenaires institutionnels; et porte-parole du milieu de la danse professionnelle du Québec dans le cadre de consultations initiées par les instances subventionnaires ou les pouvoirs publics.

La représentation est assumée par la direction générale qui peut compter sur le soutien du CA et sur l'appui au quotidien du service des communications du RQD.

1. SUR LA SCÈNE CANADIENNE

Compte tenu de l'annonce rassurante, en avril 2016, du doublement du budget du CAC d'ici 2021, et considérant le nombre et la complexité des dossiers que la nouvelle directrice générale du RQD a eu à intégrer et à traiter, les activités en lien avec la scène canadienne ont été limitées.

Tel qu'expliqué au point II. 1.7., la collaboration avec l'ACD/CDA n'a donné lieu à aucune activité de représentation conjointe en 2016-2017.

À noter que dans une lettre adressée en juillet à la ministre du Patrimoine Mélanie Joly, le MAL a sollicité une rencontre afin d'établir un premier contact et discuter du renouvellement de la politique culturelle canadienne et du rôle du gouvernement fédéral dans le soutien à la création, à la découverte et à l'exportation de contenu canadien. Malgré un accusé de réception mentionnant que la demande recevrait toute l'attention voulue, aucun rendez-vous n'a été proposé aux membres du Mouvement.

1.1. Avec la Coalition canadienne des arts

En tant que représentant du MAL, le RQD a siégé au comité de direction de la CCA jusqu'en avril 2016, participant aux réflexions et prises de décision concernant les stratégies, les contenus et les moyens à déployer pour mobiliser les milieux autour de revendications communes. Remplacé par un autre organisme membre du MAL, le RQD a cependant suivi de près ses communications et relayé régulièrement toute information d'intérêt dans son Québec Danse Hebdo, son portail et ses médias sociaux.



Infographie de la Coalition canadienne des arts

Le RQD s'est mobilisé pour qu'une personnalité phare du milieu de la danse fasse partie d'une délégation qui devait rencontrer le premier ministre Justin Trudeau pour une opération médiatique lors de la Journée des arts sur la Colline, le 25 octobre. Marie Chouinard, qui avait accepté la mission, a été empêchée à la dernière minute et, finalement, cette rencontre n'a pas eu lieu.

La coordonnatrice du Mouvement avait assuré la prise de rendez-vous auprès des ministres, députés et sénateurs francophones et le suivi des demandes d'entrevues. Le message livré par les membres de la CCA véhiculait notamment la satisfaction de l'investissement historique dans les arts et la culture inscrit au budget de 2016 – soit 1,87 milliard de dollars sur cinq ans. Les représentants des arts ont discuté avec les politiciens rencontrés de la façon dont ces investissements pourraient contribuer au développement des infrastructures culturelles et faciliter l'accès aux marchés internationaux. Ils sont aussi intervenus pour que le point de vue des artistes canadiens soit pris en considération lors des consultations sur le contenu canadien dans un monde numérique.

En mars 2017, la CCA s'est déclarée « ravie de voir figurer dans le budget fédéral 2017 un investissement de 300 millions de dollars sur 10 ans dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels ainsi qu'un investissement additionnel de 1,3 milliard de dollars sur 10 ans par le biais des ententes bilatérales. » Il nous faudra maintenant travailler pour que l'accès à des infrastructures culturelles additionnelles ou améliorées permette à la danse québécoise de rencontrer un plus large public dans l'ensemble du Canada.

Dans les dossiers que suit la CCA, la mise sur pied d'un secrétariat numérique et l'élaboration du programme *Présenter les industries culturelles du Canada au monde entier* sont ceux à surveiller plus particulièrement par le RQD.

1.2. À propos du CAC et de son nouveau modèle de financement

Si l'on devait avoir une preuve supplémentaire des défis que représente le virage numérique pour les milieux artistiques, les nombreux problèmes techniques entourant la mise en œuvre du système informatique par lequel toute demande de subvention doit désormais passer en sont une de taille. On sait déjà que les problèmes techniques ont induit des retards dans les attributions de certaines subventions qui placent plusieurs artistes et compagnies dans des situations critiques. Il faudra attendre de pouvoir faire l'analyse de la répartition des fonds pour 2017-2018 pour vérifier que la vision de développement du CAC est profitable à la danse. Et bien que certains des éléments mis en relief dans son Plan stratégique 2016-2021 correspondent à des défis propres à la danse (équité, excellence artistique, consolidation des organismes existants, engagement des artistes dans leurs communautés, innovation artistique et organisationnelle et rayonnement accru des artistes sur la scène internationale), il faudra sans doute attendre quelques années pour mesurer les impacts du nouveau modèle de financement sur l'écologie de la discipline au Québec.

Dans la mise en œuvre du nouveau modèle de financement, le RQD est amené à jouer un rôle d'interface entre le milieu de la danse et le CAC ainsi qu'un rôle de structure agissante face aux défis tels que l'équité générationnelle et multiculturelle, l'adaptation à une économie numérique et collaborative, l'ouverture à de nouveaux modèles organisationnels et à de nouvelles formes de pratique tout en préservant l'équilibre des forces en présence au sein d'écosystèmes fragiles. Par le passé, l'une des plus insistantes demandes adressées au directeur du CAC était d'assurer un meilleur soutien aux organismes de services dans le nouveau programme les concernant. Bien qu'on ignore encore si le montant demandé par le RQD lui sera accordé, on peut se réjouir du fait que, pour la première fois de son histoire, il puisse être soutenu au fonctionnement par le CAC ce qui, nous l'espérons de tout cœur, pourrait lui permettre d'accroître très significativement sa puissance d'intervention.

2. SUR LA SCÈNE QUÉBÉCOISE

Une part importante du travail de représentation du RQD s'effectue avec le Mouvement pour les arts et les lettres, la seule coalition qui avait réussi, jusqu'à présent, à s'imposer auprès de la classe politique et des médias comme LE porte-parole des revendications de plus de 10 000 artistes, écrivains et travailleurs culturels au Québec. La scène québécoise compte désormais la nouvelle Coalition La culture, le cœur du Québec (CCCQ) qui ratisse plus large dans ses revendications et rassemble, à ce jour, 48 associations et organismes dans l'ensemble du Québec.



Arielle Warnke St-Pierre dans le film Ravages d'Alan Lake Factori(e) © François Gamache

Entre les renouvellements des politiques culturelles provinciale et municipale, les actions pour l'augmentation du budget du CALQ, les enjeux de financement de la 2^e phase du Plan directeur et les inquiétudes sur les modalités d'attribution des crédits réservés à la création jeune public, le RQD a été fortement mobilisé en 2016-2017.

2.1. Avec le Mouvement pour les arts et les lettres

Malgré la crise qui l'a frappé en début d'exercice, le Mouvement pour les arts et les lettres a mené des actions fortes et probantes en 2016-2017. Au total, 10 réunions statutaires et extraordinaires et huit conférences téléphoniques ont été consacrées aux choix des orientations, stratégies et actions du Mouvement. À cela, s'ajoutent les temps de préparation et de participation au grand rassemblement du 24 avril, à deux rencontres au MCC et aux nombreuses entrevues données par la directrice générale à titre de porte-parole du Mouvement en trois occasions : la manifestation du 24 avril, l'annonce d'une légère augmentation du budget du CALQ et le dévoilement de la nouvelle Politique québécoise de la culture.



Fabienne Cabado s'entretient avec Amir Khadir, du parti Québec Solidaire, lors de la mobilisation du 24 avril 2017 © Virginie Desloges, RQD

2.1.1. Point sur le *membership*

Difficile de rester unis et solidaires quand les visions et les enjeux des uns et des autres diffèrent. À l'été 2016, 12 membres du Réseau des Conseils régionaux de la culture se retirent du Mouvement, regrettant qu'il soit si revendicatif et entendant s'affirmer avant tout comme un Réseau positionné au plan national comme interlocuteur privilégié. Dans la foulée, le Conseil québécois des arts médiatiques annonce quant à lui un retrait temporaire, indiquant qu'il reviendra quand le Mouvement aura mis sur pied un plan directeur clair, réduit les coûts d'adhésion, rassemblé l'ensemble des acteurs du milieu des arts et des lettres et réorganisé son fonctionnement et sa gouvernance. Un lourd mandat pour les organismes qui financent et mènent désormais la coalition, soit le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), le Conseil québécois de la musique (CQM), En piste, regroupement national des arts du cirque et le RQD, soutenus par le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et les conseils régionaux de la culture de Lanaudière et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

S'il se questionne à l'automne sur son fonctionnement et son avenir, le MAL n'entend pas pour autant mettre la clef sous la porte. En février 2017, soucieux de reconstituer une force de représentation politique plus importante, le RQD, le CQM, le RCAAQ et En piste décident de s'investir dans le comité directeur de la toute nouvelle Coalition La culture, le cœur du Québec, où le CMAQ est également actif. Le MAL offrira à cette Coalition la gestion gracieuse de l'encaissement des participations financières et de la facturation.

2.1.2. Budget 2016 et mobilisation du 24 avril

Le 28 mars, deux représentants du Mouvement assistent à Québec au huis clos où le budget provincial 2017 est dévoilé. Contrairement aux années précédentes, ils n'ont pas accès aux contacts politiques susceptibles de commenter ce budget et de donner des détails sur la ventilation des crédits affectés à la culture. Un communiqué est cependant publié le jour même pour dénoncer la stagnation du budget du CALQ en pleine période d'évaluation quadriennale. On commence à réfléchir aux stratégies d'intervention pour tenter de renverser la situation et l'idée d'une manifestation est adoptée le 12 avril. Le RQD ayant déjà amorcé un rapprochement avec le Conseil québécois du théâtre (CQT), celui-ci est immédiatement rallié à la cause. La date du 24 avril au matin est arrêtée, le budget en culture étant débattu ce même jour, en après-midi, à l'Assemblée nationale.



Mobilisation du 24 avril 2017 © RQD

Ce sont plus de 500 personnes qui se réuniront le 24 avril sur la place d'Armes, à l'heure du lunch, pour réclamer un investissement immédiat de 40 M\$ dans le budget du CALQ. La représentation du milieu de la danse est significative et le RQD est l'un des rares organismes à avoir produit des affiches personnalisées. Celles fabriquées en masse avec le concours du CQT portent le slogan « État d'urgence pour les arts et les lettres »,

directement inspiré du titre d'une lettre de la directrice générale du RQD publiée dans le Québec Danse Hebdo. À titre de porte-parole du Mouvement, cette dernière livre un discours bref et percutant qui stimule les manifestants. La couverture médiatique sera plus que satisfaisante. Ce jour-là, la députée de Taschereau, Agnès Maltais, représentante de l'opposition officielle en matière de culture, prend parole à l'Assemblée nationale pour défendre la cause des arts et des lettres, conduisant le ministre Fortin à déclarer qu'il dégagera une marge de manœuvre et que l'augmentation du budget du CALQ est une priorité.

Le 26 avril, de concert avec les députés d'Iberville, de Mercier, de Vachon et de Groulx, elle présente une motion en ce sens, adoptée à l'unanimité. Pour mémoire, en voici le libellé exact : « *Que l'Assemblée nationale rappelle l'apport essentiel des artisans de la culture et des artistes à la société québécoise; Qu'elle entende les inquiétudes et les demandes légitimes de femmes et d'hommes qui créent le supplément d'âme qui fait de notre société une nation distincte; Qu'elle rappelle que lors de l'étude des crédits, le ministre de la Culture s'est engagé à dégager des marges de manœuvre et à les réinvestir dans le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ); Que l'Assemblée nationale demande enfin au gouvernement d'accorder au CALQ des sommes supplémentaires dès cette année afin qu'il puisse remplir sa mission de soutien à l'expérimentation et à la création artistique.* »

2.1.3. Relations avec le MCC et augmentation du budget du CALQ

Historiquement, le ministre Luc Fortin est le premier que le Mouvement ne parvient pas à rencontrer pour faire connaissance après sa nomination au MCC. Et ce, malgré deux lettres en faisant la demande. Le grand rassemblement du 24 avril et le battage médiatique qu'il a suscité obligent le ministère à ouvrir ses portes.



L'équipe du RQD lors de la mobilisation du 24 avril 2017 © Coralie Muroi, RQD

Le 18 mai, les organisateurs du rassemblement rencontrent le tout nouveau sous-ministre adjoint des politiques et sociétés d'État, Ian Morissette, le conseiller politique Marc-André Deschênes ainsi que Josée Blackburn, directrice de la Direction du statut de l'artiste, de la sensibilisation et de la formation aux arts et à la culture. Marie Daveluy, secrétaire générale et directrice de la planification et des affaires institutionnelles du CALQ, assiste également à cette rencontre. Le sous-ministre adjoint y réaffirme l'engagement du MCC à trouver les moyens d'augmenter dès cette année le budget du CALQ. Les directeurs généraux des cinq organismes présents soulignent la nécessité de mener une étude pour évaluer les besoins des organismes artistiques et culturels et offrent leur aide pour participer à un comité de travail. Hélas, c'est par la voie d'une entrevue exclusive dans le quotidien *La Presse*, le samedi 17 juin, que le ministre Fortin choisit d'annoncer que 4 M\$ ont été dégagés pour le CALQ, qui pourra également disposer librement de 2,3 M\$ des 5 M\$ initialement réservés à la création jeune public. Usés par la précarité grandissante, artistes et travailleurs culturels accueillent très mal la nouvelle, se sentant floués et incompris.

Le MAL réagit en publiant un communiqué de presse le jour-même. Il choisira de ne pas prendre part à la conférence de presse organisée par le CQT le 21 juin, se dissociant d'une stratégie, jugée trop offensive, allant notamment jusqu'à demander la démission du ministre. Le caractère vindicatif des propos tenus lors de cette conférence de presse incitera d'ailleurs le ministre à recevoir séparément les représentants du MAL et ceux du CQT lors de rencontres auxquelles ils sont invités, à Québec, le 28 juin. S'il réitérera son engagement à faire de l'augmentation du budget du CALQ une priorité, le ministre Fortin rejettera l'idée d'une étude au profit de comités de travail pour orienter les choix du plan d'action à produire pour la nouvelle Politique québécoise de la culture. On le constatera dans le courant des mois de septembre et octobre 2017, la notion d'évaluation des investissements nécessaires au financement des arts sera évacuée au profit d'un portrait de la situation des arts et d'un énoncé des besoins, par ailleurs déjà très documentés.

2.1.4. Autour de la Politique québécoise de la culture

En août 2016, le Mouvement dépose un mémoire dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle québécoise. Ce mémoire reprend substantiellement l'argumentaire financier développé autour du sous-financement du CALQ avec les chiffres actualisés en dollars constants d'une étude datant de 2008. Sur les 17 recommandations qu'il adresse au ministre Luc Fortin, six concernent le déficit structurel et financier du CALQ eu égard à sa mission. Toutes les recommandations s'inscrivent toutefois dans une perspective de redéploiement de la mission du MCC, en insistant sur le renforcement des maillons de la chaîne (recherche, création, production, diffusion et formation) et de l'écosystème des arts et des lettres au Québec. Sont ainsi réaffirmés : le rôle pivot des artistes professionnels dans l'édification d'une culture identitaire et dans son rayonnement international; la nécessité de les soutenir dans toutes les étapes de leur carrière selon des critères d'excellence, de liberté et d'autonomie artistique; le devoir pour le gouvernement de leur garantir des conditions de pratique et de vie adéquates où qu'ils soient sur le territoire, et d'assumer ses responsabilités culturelles à l'endroit des jeunes et des citoyens. L'une des dernières recommandations propose la formation d'un comité interministériel présidé par le ministre de la Culture et des Communications et réunissant, autour de la mise en œuvre de la nouvelle politique culturelle, les ministres d'une dizaine de ministères : Économie, Éducation, Enseignement supérieur, Science et Innovation, Relations internationales, Affaires municipales et Occupation du territoire, Emploi et Solidarité sociale, Développement durable et Tourisme. Une recommandation qu'émettra également la Coalition, La culture, le cœur du Québec.

Dévoilé le 27 juin, le projet de Politique culturelle intitulé *Partout, la culture* ratisse large sur les défis à relever dans un Québec en profonde mutation. Il est sous-tendu par quatre orientations majeures : « *S'épanouir individuellement et collectivement grâce à la culture; Façonner un environnement propice à la création et au rayonnement des richesses culturelles du Québec; Dynamiser les relations entre culture et territoire; Miser sur la culture et les communications pour le développement économique du Québec* ». Force est de constater qu'il n'est pas traversé par le souffle puissant d'une vision. À titre de porte-parole du Mouvement, la directrice générale du RQD souligne qu'il est impossible de se prononcer sur ce projet très généraliste tant qu'on n'aura pas idée du plan d'action et des priorités budgétaires assortis à la nouvelle Politique culturelle. Elle insiste sur l'importance capitale de procéder à un rattrapage immédiat du financement octroyé au CALQ, mentionnant que les membres du Mouvement espèrent encore une bonification possible des 4 M\$ ajoutés le 17 juin au budget de la société d'État. Ces demandes demeureront lettre morte.

2.2. Avec la Coalition La culture, le cœur du Québec



Fabienne Cabado, porte-parole de la Coalition la culture, le cœur du Québec, à TV5 Monde © TV5 Monde

Officiellement fondée le 28 février 2017, cette coalition est née des suites d'une campagne médiatique orchestrée par des membres du conseil d'administration de Compétence Culture, le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture. Cette opération médiatique a pour slogan La culture, le cœur du Québec – Pour des carrières durables en culture. Elle est menée le jour de la Saint-Valentin, dans le cadre du forum RIDEAU. Dans un contexte de sous-financement de la formation continue et du perfectionnement des artistes et des travailleurs culturels, on proteste contre le fait qu'aucun représentant de la culture n'est invité au Rendez-vous national de la main-d'œuvre, qui se déroule dès le lendemain à

Québec, ni ne siège à la Commission des partenaires du marché du travail. Une cinquantaine d'associations et regroupements expriment leur ras-le-bol de voir les arts et la culture ainsi tenus à l'écart des décisions en matière d'emploi et de formation continue.

Lors de cette première étape, des rencontres avec les ministres François Blais et Luc Fortin ont ouvert quelques perspectives encourageantes, la députée de l'opposition Agnès Maltais a défendu la cause à l'Assemblée nationale et 16

médias imprimés et électroniques en ont fait des nouvelles, principalement à Québec, à Montréal, en Gaspésie et même partout dans la francophonie grâce à une entrevue de 6 minutes sur TV5 monde, obtenue par la directrice générale du RQD. On réclame que la future Politique culturelle du Québec comprenne un chapitre complet sur les ressources humaines et qu'un comité de travail interministériel soit mis en place pour faire des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels, une priorité gouvernementale.

Pour envisager la suite des choses, la coalition jusqu'alors informelle doit se structurer, constituer un groupe de travail pour élaborer des stratégies et récolter des fonds pour poursuivre ses actions. Baptisée La culture, le cœur du Québec, cette nouvelle coalition se bat donc pour qu'artistes et travailleurs culturels jouissent des mêmes droits et avantages que la main-d'œuvre des autres secteurs. Au moment de rédiger ce rapport, elle compte 48 membres.

2.2.1. Finances et organisation de la Coalition

À ses débuts, le comité directeur de la CCCQ est composé de 10 membres¹. Divisé en trois sous-comités, il gère à la fois les questions techniques de mobilisation, de communications, de finances et les questions de stratégies et de rédaction de documents. À ce moment-là, seuls 24 des 52 organismes ayant soutenu la première phase de la campagne ont répondu positivement à la demande d'une nouvelle participation financière. Le manque d'argent limitant les possibilités de réengager une firme pour poursuivre le travail, les 10 membres du comité directeur vont devoir se retrousser les manches afin d'élaborer une stratégie pour tenter d'améliorer le sort de l'ensemble de la main-d'œuvre en culture. Les contributions perçues pour cette seconde phase pourraient ainsi être consacrées à des conseils stratégiques et à la mise en œuvre d'une seconde campagne médiatique dans laquelle seraient dévoilés les travaux du comité directeur et des demandes plus concrètes.

Solidaires de la directrice générale d'En piste, regroupement national des arts du cirque, qui exerce un leadership certain dans ce dossier et abat une somme de travail remarquable, les membres du comité directeur s'attèlent, dès le mois de mars, à une tâche lourde et exigeante. À raison de rencontres hebdomadaires en grand groupe ou en sous-groupes, ils donnent progressivement corps aux intérêts collectifs en travaillant à la rédaction d'un Plan d'action pour les ressources humaines en arts et en culture.

2.2.2. Un plan d'action pour les ressources humaines en art et en culture



Le lundi 5 juin 2017, la Coalition lance son Plan d'action par voie de communiqué, faute de moyens pour organiser une conférence de presse. Le vendredi précédent, elle l'avait fait parvenir en primeur au ministre de la Culture et des Communications. Rappelant que les quelque 150 000 artistes, artisans et travailleurs culturels du Québec représentent 3,7 % de la population active et génèrent 3,5 % du PIB, la CCCQ fait état de quatre grandes ambitions pour le secteur des arts et de la culture :

1. qu'il soit reconnu comme un secteur créatif, innovant et stratégique pour le Québec; 2. qu'il dispose des ressources essentielles au maintien de sa compétitivité sur les marchés locaux, nationaux et internationaux; 3. qu'il obtienne le soutien nécessaire au développement professionnel des artistes, des artisans et des travailleurs culturels, salariés ou travailleurs autonomes; 4. qu'il soit en mesure d'offrir des conditions de rémunération concurrentielles pour

¹ Au 30 juin 2017, le comité directeur était constitué, par ordre alphabétique, de : Pierre Blanchet, Union des artistes; Christine Bouchard, En Piste, regroupement national des arts du cirque; Fabienne Cabado, Regroupement québécois de la danse; Stéphane Chagnon, Société des musées du Québec; Louise Chapados, Conseil des métiers d'art du Québec; Gilles Charland, Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son; Bastien Gilbert, Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec; Bernard Guérin, Regroupement des artistes en arts visuels du Québec; Franck Michel, Culture Montérégie; Sonia Pelletier, Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec et Dominic Trudel, Conseil québécois de la musique.

faire face à la pénurie anticipée de ressources humaines, aux transformations des pratiques et de l'emploi, à la forte concurrence mondiale et aux défis du numérique.

En six pages, ce Plan d'action résume les grands enjeux du secteur et dégage une vingtaine de pistes d'intervention pour une vraie reconnaissance des forces, de l'apport, des spécificités et des besoins de l'économie des arts. Sont notamment visées de meilleures conditions de travail et de pratique pour l'ensemble de sa main-d'œuvre, incluant des mesures assurant la santé et la sécurité, le renforcement du secteur par une plus grande cohérence dans les filières de formation et un meilleur soutien au développement des compétences et des carrières ainsi qu'à la stabilité des structures organisationnelles.

Le communiqué de presse rappelle que les artistes mettent en valeur la diversité culturelle du Québec, favorisent la cohésion sociale, contribuent au développement du tourisme, des régions, de la diplomatie, de la créativité et de l'innovation. Il précise qu'une moyenne de 60 % de la main-d'œuvre du secteur sont des travailleurs et des travailleuses autonomes qui sont moins protégé(e)s et moins soutenu(e)s que les salariés. Il souligne également qu'une profonde réflexion est nécessaire au Québec pour tenir compte de la réalité de ces travailleurs atypiques et que la mise en place d'actions concertées dans le cadre des politiques gouvernementales des instances de la culture, de l'emploi et de l'éducation s'impose si l'on veut pouvoir continuer de s'enorgueillir collectivement de la force de la culture québécoise.

Accaparés par des actualités plus brûlantes, les médias ont offert un écho relatif à l'annonce de la nouvelle. La sphère politique en a visiblement pris acte : quelques ajouts concernant les ressources humaines ont été apportés au projet de Politique québécoise de la culture et des membres de la Coalition ont été invités à participer aux comités de travail mis sur pied par le MCC pour la rentrée 2017 en réponse aux actions du Mouvement pour les arts et les lettres. Entre temps, la CCCQ a œuvré en coulisses pour obtenir des rendez-vous au ministère de la Culture et des Communications et à celui du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et saisi l'occasion de diverses actualités culturelles pour publier des communiqués et inscrire son existence dans les paysages médiatique et culturel.

2.3. Le RQD en action

Dès le mois de septembre 2016, le RQD a rencontré le personnel du CALQ pour éclaircir des questionnements soulevés au cours de la réalisation du bilan de la première phase du Plan directeur quant à l'évolution du financement en danse. Il s'est associé avec d'autres regroupements et associations disciplinaires pour questionner les modes d'attribution des crédits de 5 M\$ annuels dégagés par le MCC dans le courant de l'été. Il a participé à une journée de consultation pour le renouvellement de la Politique internationale du Québec piloté par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). Il a également assisté à la présentation du projet de Politique culturelle de la Ville de Montréal et a profité des consultations publiques pour représenter les intérêts de la danse. Enfin, il a participé aux premières auditions entourant le projet de Politique québécoise de la culture et s'est préparé à intervenir, au tout début septembre, dans le cadre d'un dernier forum de consultations.

2.3.1. Autour des 5 M\$ pour la création jeune public

En août 2016, le MCC annonce un investissement de 25 M\$ sur cinq ans pour rendre la culture plus accessible aux jeunes. La tranche des 4 à 11 ans est plus particulièrement visée. Fort de cette manne supplémentaire inattendue pour 2016-2017, le conseil d'administration du CALQ a distribué dans le courant de l'été près de 3 M\$ et lancé, au début octobre, un appel à projets pour les quelque 2 M\$ restants. Le RQD et ses homologues des autres disciplines artistiques ont multiplié les lettres en direction du CALQ qui les a reçus en délégation à l'automne. Les objectifs étaient de comprendre sur quels critères avaient été attribuées les premières sommes et de tenter de collaborer avec la société

d'État pour que l'attribution de ces crédits puisse servir au mieux le déploiement des écologies disciplinaires selon les enjeux propres à chacune d'entre elles.

Les 41 organismes de création et de production gratifiés, en plein été, de sommes allant de 12 000 \$ à 89 000 \$ étaient tous subventionnés au fonctionnement. Si l'une des quatre compagnies de danse s'est vu octroyer la plus petite des subventions, la discipline a néanmoins récolté 10 % du presque 1,3 M\$ consacré aux créateurs. Optant pour le soutien d'organismes s'adressant exclusivement ou majoritairement au jeune public, le CALQ s'est basé sur le volume d'activités des trois dernières années sur le territoire québécois pour calculer les montants à accorder. Une manière de consolider les structures existantes sans, malheureusement, tenir compte de la diffusion hors Québec ni garantir la récurrence des subventions. Près de 1,6M \$ a été par ailleurs partagé entre 91 organismes de diffusion avec des attributions allant de 5 000 \$ à 150 000 \$. Aucun diffuseur n'étant à ce jour spécialisé en danse jeune public au Québec, il est difficile de mesurer les retombées potentielles de cet argent supplémentaire pour notre discipline. Et là non plus, pas de récurrence programmée.

Un appel à projets a été lancé en octobre à l'ensemble des clientèles du CALQ, spécialisées ou non en jeune public, pour octroyer les quelque 2 M\$ restants de l'enveloppe 2016-2017. Créateurs, producteurs, diffuseurs, organismes de services et associations comme le RQD ont tenté leur chance avec des projets que le CALQ voulait audacieux, innovants et structurants. Invitant les milieux artistiques à rêver grand, ils ont répondu positivement à des projets qui engageaient déjà des sommes pour l'exercice 2017-2018. D'où l'impossibilité, pour le MCC, de reverser dans l'enveloppe globale du budget du CALQ la totalité du 5 M\$ initialement attribué au jeune public, histoire de pouvoir annoncer le dégageant d'une plus grande marge de manœuvre et calmer la colère des milieux artistiques (voir plus haut 2.1.2).

Rien n'indique que des fonds aussi importants seront à nouveau investis dans le développement de la création jeune public. Qu'advient-il du désir de renforcer l'offre culturelle pour la jeunesse, d'élargir son accessibilité et de structurer l'ensemble du secteur? La question reste ouverte.

Dans ce dossier, la communauté artistique s'inquiétait beaucoup du choix de soumettre les demandes de *Soutien à la mission* (anciennement *Soutien au fonctionnement*) des compagnies jeune public à un comité pluridisciplinaire en arts de la scène. À l'argument que cette mesure est une forme de ghettoïsation de la création jeune public, le CALQ répondait que créer pour la jeunesse est une démarche artistique en soi qui requiert des expertises et s'exerce dans des conditions particulières, et que cette manière de fonctionner permettrait de développer une vision plus globale du secteur et des enjeux reliant culture et éducation. Se voulant rassurant, il garantissait que l'évaluation quadriennale des organismes ne se ferait pas uniquement sur une base comparative, mais en tenant bien compte des contextes spécifiques à chaque organisme et à chaque écologie disciplinaire. Les résultats dévoilés en juillet se sont avérés, à une exception, très positifs pour les quelques compagnies de danse jeune public.

2.3.2. Nouvelles orientations au CALQ et financement de la danse

En septembre, les dirigeants du CALQ profitent de la rencontre annuelle avec les associations et regroupements nationaux pour annoncer d'importants changements dans les orientations de la société d'État. Visant un développement durable des arts, le CALQ misera désormais sur la priorisation de l'excellence, la répartition équitable des ressources budgétaires, sans égard à l'historicité, et une meilleure accessibilité, autant des programmes d'aide financière pour les artistes et les organismes que des œuvres pour les publics. Dans les faits, 25 % de l'enveloppe réservée au fonctionnement ira dorénavant à des structures d'un an et plus jusqu'alors soutenues au projet. Une forme de stabilité leur sera offerte avec une aide adaptée dans la durée à leurs perspectives de développement grâce au *Soutien à la programmation spécifique*, qui vient compléter le programme d'aide au fonctionnement rebaptisé *Soutien à la mission*. Plus de compagnies se verront ainsi ouvrir l'accès à un soutien au fonctionnement et les montants alloués aux moins nanties pourraient être bonifiés.

Si le RQD salue cette possibilité de mieux structurer la discipline, il s'inquiète de la mise en œuvre de telles mesures dans le cas où le budget du CALQ ne serait pas bonifié – crainte que le dévoilement du budget 2017 confirmera, comme expliqué au 1.1.2. Il s'interroge également sur la façon dont la notion d'équité s'appliquera. Et, dans le cadre du nouveau modèle de financement et de l'abolition des enveloppes disciplinaires, il demande quels seront les mécanismes établis pour s'assurer que les écologies disciplinaires seront bien préservées. On lui assure que les membres des comités d'évaluation autant que les employés du CALQ concernés seront suffisamment outillés pour prendre des décisions éclairées.

Le bilan de la première phase du Plan directeur a par ailleurs nécessité une collaboration étroite et plusieurs rencontres avec le CALQ, qui a soutenu financièrement ce projet, comme il le fait pour certaines réalisations du Plan directeur depuis 2013. Le RQD souhaitant analyser les effets de l'injection de fonds spéciaux pour la danse (6 M\$ sur cinq ans entre 2012 et 2017), le CALQ a notamment contribué à documenter la répartition de 1,2 M\$ par an de 2012-2013 à 2015-2016. Les chiffres compilés par le RQD ne correspondant pas à ceux fournis par le CALQ, la consultante Pascale Landry, la responsable des finances et de l'administration du RQD et plusieurs employés du CALQ ont dû travailler très fort pour sortir les chiffres les plus précis possible. À ce titre, remercions Marie Daveluy, secrétaire générale et directrice de la planification et des affaires institutionnelles du CALQ, pour son précieux apport à cet exercice. Il s'est avéré finalement impossible à réaliser comme on l'aurait souhaité et ce, pour toutes sortes de raisons logistiques et comptables. Ceci dit, quelles que soient les données utilisées, l'analyse des chiffres reste la même : les crédits alloués à la danse ont augmenté, mais pas autant qu'on l'avait imaginé.

Au fil des trois premières années, l'objectif d'une augmentation de 10 % des crédits alloués à la danse a été largement atteint, voire légèrement dépassé. Près de 80 % des fonds spéciaux sont allés au fonctionnement des organismes. Selon les compilations du RQD, ils ont permis l'augmentation des budgets de 37 organismes déjà soutenus et l'accueil de 10 nouveaux organismes, dont 4 de la relève. Hélas, en 2015-2016, les efforts de compression demandés au CALQ par le gouvernement sont venus réduire les gains permis par l'injection des fonds spéciaux. Selon les données fournies par le CALQ, cela a représenté des pertes de 500 000 \$ pour les organismes de danse. Cette année-là, l'augmentation de 10 % retombait à 5 %.

Sans disposer des données pour analyser la totalité des investissements en danse pour 2016-2017, dernière année d'injection des fonds spéciaux, l'analyse de l'évolution du financement en danse laissait présager d'une potentielle catastrophe pour le milieu et pour la discipline. Car elle révélait que le concept d'enveloppe réservée à la danse n'était, depuis plusieurs années, plus qu'un mythe, et qu'une non-reconduction des fonds spéciaux pourrait impliquer une diminution de 7 % des sommes attribuées au fonctionnement des organismes de danse et de 26 % des sommes allouées aux projets par rapport à l'année précédant l'injection des fonds (2011-2012).

Les responsables du CALQ se sont faites rassurantes, garantissant qu'une telle régression n'aurait pas lieu. De fait, les résultats des évaluations quadriennales de juillet 2017 semblent indiquer que les crédits supplémentaires accordés au fonctionnement des organismes ces dernières années ont été intégrés dans leur budget de base.

2.3.3. Autour de la Politique culturelle de la Ville de Montréal

Le 3 avril 2017, la directrice générale du RQD a participé aux consultations de la Ville de Montréal dans le cadre du projet de Politique de développement culturel 2017-2022. Le volumineux document intitulé *Savoir conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique* décline une ambitieuse vision d'avenir articulée autour de trois grands chantiers : 1. L'entrepreneuriat culturel et créatif pour pérenniser la création; 2. Le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen; 3. Un vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels. Dégageant d'abord les points positifs de ce projet, Fabienne Cabado a ensuite témoigné des inquiétudes qu'il soulève pour le devenir de l'art

chorégraphique, faisant valoir que Montréal pourrait choisir de reconquérir le titre de capitale internationale de la danse.

Le RQD a souligné le trop fort accent sur les notions d'industrie et d'entrepreneuriat culturels et créatifs et la nécessité de favoriser la prise de risques inhérente à tout processus de recherche et à toute quête d'innovation. Saluant le soutien prévu à la création de nouveaux modèles d'affaires et à la mutualisation des ressources, pratique de plus en plus répandue dans le milieu de la danse, le RQD a notamment fait valoir l'impact positif sur l'ensemble de la discipline d'une potentielle mutualisation du risque pour la production de grandes formes. Il a aussi évoqué la nécessité de guider les gens d'affaires dans l'appropriation du langage du corps, proposant la constitution d'un groupe de réflexion pour trouver, entre autres, comment développer une culture du mécénat pour l'art chorégraphique qui n'attire pas aussi spontanément les donateurs que d'autres formes artistiques.

Le RQD a aussi questionné la façon dont l'idée de placer le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen pourrait se concrétiser positivement pour la danse. Il a évoqué une promotion municipale de l'offre en danse pour palier la perte d'espace médiatique pour la discipline et le manque de moyens de bien des individus et organismes pour travailler à la découvrabilité des œuvres, allant jusqu'à envisager la création d'un guide de découverte de la danse sur le site de Tourisme Montréal.

Tout en suggérant la création d'un organisme de services qui permettrait aux créateurs en danse de participer au grand virage numérique sans avoir à en assumer le fardeau, le RQD a fait valoir la merveilleuse opportunité qu'offre le numérique de valoriser et de diffuser le patrimoine de la danse. Insistant sur la nécessité de songer à la valorisation du patrimoine immatériel en écho aux actions de valorisation des sites et des bâtiments patrimoniaux, elle a fait remarquer qu'au même titre que la Ville acquiert des pièces d'artistes visuels contemporains, elle pourrait soutenir la recréation ou le remontage d'œuvres du patrimoine chorégraphique ou contribuer autrement à la valorisation du patrimoine de la danse.

Face au désir affiché de promouvoir une « offre culturelle variée, adaptée à la demande des citoyens et accessible », le RQD a rappelé l'importance de propositions artistiques inattendues, dérangeantes, exigeantes, qui favorisent, par le fait même, la réflexion, l'ouverture et l'enrichissement des individus et de la collectivité. Soulignant la relativité de la notion d'accessibilité et le danger de contraindre ou de formater les créations au nom de cette dernière, il a revendiqué pour les artistes la liberté de créer au-delà des impératifs économiques et sociétaux. Il s'est particulièrement insurgé contre l'idée de se concentrer non plus sur l'offre culturelle, mais sur la demande avec la volonté d'impliquer absolument le citoyen dont on déclare qu'on ne veut plus qu'il ne soit « qu'un simple spectateur ».

Reconnaissant les effets bénéfiques de la créativité et de la pratique artistique dans les sphères intimes et sociales, le RQD s'est cependant inquiété de voir ce « citoyen créateur d'œuvres personnelles et collectives » se substituer pernicieusement à l'artiste. Il a plaidé pour la valorisation de la fonction et de l'expérience du spectateur et pour la création d'un centre de médiation culturelle qui l'outille pour le rendre avant tout capable de recevoir n'importe quelle œuvre d'art et pour aiguïser son esprit critique. Dans cette optique, le renforcement de la diffusion et de la médiation culturelle dans le réseau des maisons de la culture s'impose comme une évidence.

À l'issue d'une intervention d'une trentaine de minutes, le RQD a demandé à ce que la future Politique de développement culturel de la Ville précise le rôle du Conseil des arts de Montréal (CAM) et les moyens financiers qui lui seront donnés pour mener à bien sa mission. Dans l'idée de renforcer et de développer les actions de cet organisme de proximité qui joue un rôle primordial auprès de la communauté artistique montréalaise, le RQD a rappelé qu'en 2005, le CAM préconisait un rattrapage de son financement qui aurait dû porter son budget actuel à 20 M\$. Or, tandis que le nombre d'organismes à soutenir ne cesse de croître, les crédits dont dispose aujourd'hui le Conseil ne dépassent pas 15 M\$.

2.3.4. Autour de la Politique québécoise de la culture

En août 2016, la directrice générale sortante a livré, en quatre minutes, un avis sur la future Politique culturelle dans le cadre de la tournée d'auditions organisée par le MCC. Préfigurant les actions qui allaient être menées plus tard par la CCCQ, le RQD a insisté pour que la culture soit officiellement reconnue comme une mission essentielle de l'État et que le MCC dispose de leviers à la hauteur des exigences d'une démocratisation de la culture à l'échelle du territoire. Concernant l'enjeu du financement des arts et de la culture, le RQD a affirmé que le gouvernement en avait les moyens, référant à des études récentes. Insistant sur l'urgence de mesures assurant aux artistes et autres travailleurs autonomes



Participation du RQD aux consultations du ministère de la Culture et des Communications, 2017 © RQD

un filet de sécurité sociale, le RQD a aussi exprimé le souhait que le principe d'équité s'applique aux disciplines, aux artistes de la diversité culturelle, aux femmes, aux nouvelles générations, incluant les artistes à mi-carrière, et entre les régions et les grands centres. Il a finalement invité le ministre à prendre connaissance du Plan directeur de la danse professionnelle du Québec.

Il importe de souligner deux excellents mémoires déposés par des membres de la communauté de la danse : l'un sous la forme d'un manifeste signé par les membres artistes et travailleurs culturels de Circuit-Est centre chorégraphique et l'autre, par les initiateurs de la Journée sans culture tenue au printemps 2016. Et de remercier Francine Châteauvert, de la compagnie Sursaut, pour son témoignage fort remarqué lors des auditions à Sherbrooke.

À l'occasion de la rencontre des représentants du MAL avec le ministre Fortin, à la fin juin, la nouvelle directrice générale a demandé à être invitée au forum consultatif organisé par le MCC les 5 et 6 septembre 2017, afin de pouvoir commenter le projet à la lumière des réalités du milieu de la danse. Le RQD a alors rappelé que le renouvellement de la Politique culturelle offrait une formidable occasion de changer de paradigme en positionnant les arts et la culture au rang des secteurs stratégiques de la société québécoise et en faisant une priorité gouvernementale pour incarner dans les faits la belle vision déployée dans les pages du projet *Partout, la culture*.

Il a avancé que LA grande priorité du plan d'action de cette nouvelle politique devait être de s'attaquer sérieusement à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels et que, pour ce faire, la collaboration interministérielle était primordiale tout comme l'augmentation substantielle de l'enveloppe consacrée aux arts et à la culture.

Concrètement, le RQD a notamment préconisé : la mise en œuvre d'un plan d'action pour les ressources humaines en arts et en culture; l'élaboration d'une grande campagne de valorisation de la pratique et de la fréquentation des arts comme facteur de santé individuelle et collective; le renforcement du lien culture-éducation avec un positionnement ferme pour une présence significative de la danse à l'école; la prise en compte de la complexité des écologies disciplinaires et de la diversité des réalités vécues par les artistes au moment d'élaborer toute nouvelle mesure; le soutien de projets et actions atypiques, mais néanmoins vitaux pour un milieu (citant, en exemple, le manque de soutien aux agents de diffusion en danse); le rétablissement des mesures d'aide à la coproduction et à la tournée; le renforcement des pôles et foyers de danse sur l'ensemble du territoire québécois. Il a aussi milité pour que le territoire numérique soit accessible à tous et que les besoins de base des individus et structures puissent être satisfaits avant de pousser au virage numérique. Il a rappelé le besoin de miser sur la production et la diffusion de grandes formes pour favoriser le rayonnement de l'art chorégraphique et il a souligné la nécessité d'inclure la préservation et le partage de l'héritage du patrimoine chorégraphique et du patrimoine vivant dans les actions pour faire fructifier le patrimoine culturel. Enfin, au chapitre de la diversité culturelle et artistique, le RQD a émis le vœu que les actions mises en œuvre favorisent la mixité des pratiques et la porosité des frontières entre les différents groupes communautaires.

IV. COMMUNICATIONS

Le service des communications est la plaque tournante de l'ensemble des activités du RQD en vie associative, concertation, représentation, développement professionnel et valorisation. Considérant la coopération, le dialogue et la circulation d'informations comme des vecteurs de développement et d'avancement disciplinaire, le RQD entend faire de ses communications le fer de lance de la valorisation de la danse et de tous les acteurs du milieu. Dans cet esprit, le RQD a entrepris de donner la parole à ses membres, ouvrant la voie à des communications plus collaboratives et mieux ancrées dans les réalités du milieu de la danse professionnelle. Sa ligne éditoriale a gagné en liberté dans le ton comme dans les contenus.

1. DES CONTENUS ORIGINAUX



Le **Québec Danse Hebdo** diffuse chaque vendredi articles et nouvelles produits par le RQD, actualités du Fil de presse, événements à l'Agenda, annonces du babillard et photos d'archive. En 2016-2017, le RQD s'est ouvert aux collaborations avec de nouvelles rubriques : **Les échos du milieu** offrent une tribune aux professionnels de la danse, **La lettre de Fabienne Cabado** nourrit mensuellement les réflexions sur les dossiers de l'heure et les formateurs du RQD livrent des conseils pratiques dans la rubrique

Ressources professionnelles. Diversité, numérique, politiques culturelles, changements de modèles de financement aux conseils des arts, successions et patrimoine sont autant de dossiers thématiques que le RQD a couvert avec attention.

Au total, **119 articles et brèves** ont été publiés dans **40 éditions** de l'Hebdo envoyées à **1558 abonnés** pour un taux moyen très appréciable de 52 % d'ouverture et 28 % de clics.

Le RQD a publié **cinq communiqués** :

- Près de 200 activités de formation pour les professionnels de la danse
- Sophie Corriveau, lauréate du Prix INTERPRÊTE (**Fr+Ang**)
- Message québécois de la Journée internationale de la danse (**Fr+Ang**)
- 12 jours pour montrer au monde la vitalité de la danse québécoise (**Fr+Ang**)
- Trois nouveaux outils en exclusivité pour les membres du RQD

Surfant sur la vague numérique, le RQD a produit **deux vidéos** diffusées sur VIMEO, YouTube et Facebook :

- Court-métrage bilingue du Message québécois de la Journée internationale de la danse (46 800 vues);
- Vidéo de promotion des classes techniques du RQD (7 690 vues).

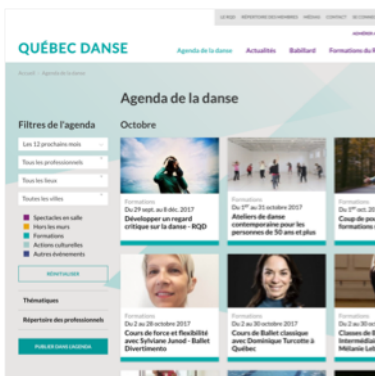
Un second souffle a été donné au **blogue Regards critiques sur la danse** créé en 2015 par le RQD en collaboration avec la dramaturge et conseillère en danse Katya Montaignac. Artistes et travailleurs culturels en danse sont invités à partager leurs regards sur les œuvres qui les ont marqués. Dans la dernière année, sept textes signés par **sept auteurs** ont été publiés pour un total de **1550 vues** sur cette plateforme ouverte à la subjectivité et à la multiplicité des points de vue.

Afin de mieux rejoindre la communauté anglophone du Québec et du Canada, le RQD a **traduit** ses communications-clefs en lien avec :

- La vie associative : pages du site, campagne, politique et formulaires d'adhésion;
- La valorisation de la danse : Prix INTERPRÊTE, Journée internationale de la danse;
- La mobilisation : rassemblement du 24 avril.

2. LE RQD SUR LE WEB

2.1. Le portail Québec Danse



Outil collectif de promotion de la danse, de ressources et de partage d'informations, le portail Québec Danse a enregistré **112 196 visites** en 2016-2017, soit une augmentation du nombre de sessions de plus de 23 %, totalisant **426 590 pages consultées**. Le RQD a profité de la mise à jour annuelle de ses formulaires en ligne pour apporter quelques améliorations cosmétiques et ergonomiques au site en vue d'une meilleure expérience de ses visiteurs. Grâce au programme **Google Ad Grants**, le RQD bénéficie de publicités gratuites qui attirent du trafic sur son site, soit 66 190 clics en 2016-2017 pour une **commandite de 105 538 \$**. Résultat : l'Agenda de la danse et le babillard sont les sections les plus fréquentées et l'année 2016-2017 a battu tous les records de fréquentation du portail Québec Danse depuis sa mise en ligne.

FRÉQUENTATION DU SITE	UTILISATEURS	SESSIONS	PAGES VUES
Tous les utilisateurs	112 196	179 801	426 590
	(+ 32,04 %)	(+ 23,38 %)	(+1,55 %)
Nouveaux utilisateurs	109 883	109 883	192 502

SECTIONS LES PLUS VISITÉES	PUBLICATIONS	PAGES VUES
Babillard	482 annonces	123 680
Agenda	1140 événements	108 242
Page d'accueil	na	32 835
Actualités	119 nouvelles	29 334
Répertoire des membres	500 fiches	26 168
Santé et sécurité	4 pages	11 004

Poursuivant son travail quotidien de veille d'information, le RQD a également relayé **690** articles et communiqués dans le **Fil de presse** du portail Québec Danse.

2.2. Médias sociaux

En 2016-2017, le RQD a maintenu une présence forte sur Facebook et Twitter avec plus de 800 messages publiés. Il a également ouvert un compte Instagram au cours du printemps.

MÉDIAS SOCIAUX	ABONNÉS	PUBLICATIONS	PORTÉE
Facebook	5058	508	592 144 Personnes atteintes 28 694 Engagements 1 025 489 Impressions
Twitter	2 313	311	113 400 Personnes atteintes
Instagram	239	27	343 J'aime

3. LE RQD DANS LES MÉDIAS

Le RQD a renforcé sa présence médiatique avec **34 mentions** dans divers médias écrits et électroniques, nourries par **22 entrevues** de sa directrice générale, également porte-parole du Mouvement pour les arts et les lettres.



Fabienne Cabado à TV5 Monde © TV5 Monde

SUJETS	MÉDIAS	MENTIONS
Augmentation du budget du CALQ	Ici Radio-Canada, La Presse, La Presse +, Le Devoir, Voir, Le Lézard, TVA Nouvelles, Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec, Le Journal de l'Est, Journal Métro, L'Actualité, Ici RDI, Ici Radio-Canada, CIBL, CNW	24
Projet de politique culturelle du Québec	Ici RDI, Ici Radio-Canada, La Presse, Le Devoir	3
Coalition <i>La culture, le cœur du Québec</i>	TV5 Monde, Le Lézard	2
Valorisation/Patrimoine de la danse	Le Devoir, Magazine Continuité, The Gazette	3
Autres dossiers (BJM, santé des danseurs)	Le Devoir	2

4. LE SERVICE DES COMMUNICATIONS

Assurer une telle cadence dans la production de contenu tout en s'assurant d'implanter de nouvelles manières de faire, de moderniser les outils et d'ouvrir les communications aux membres requiert une gestion efficace du temps et des ressources humaines et financières. Le service des communications compte une responsable des communications et une agente aux communications et aux activités, soutenues à l'interne pour la gestion quotidienne de l'Agenda de la danse et du babillard. Deux recrutements successifs et un changement de poste dans l'équipe des communications ont quelque peu freiné les projets : un remaniement substantiel et un plan de monétisation du portail Québec Danse, ont notamment été reportés en 2017-2018. Profitant du nouvel élan qu'insufflent une équipe renouvelée, le RQD dressait au printemps 2017 une cartographie des membres, préalable à l'élaboration d'un plan de communications pour 2017-2018.

V. VALORISATION DE LA DISCIPLINE

En 2016-2017, le RQD a renouvelé sa stratégie de valorisation de la danse. Il a choisi de ne pas reconduire l'événement Québec Danse qui, depuis cinq ans, requerrait un investissement en ressources humaines et financières trop important pour la portée générée et ne recueillait pas l'adhésion générale des membres. Il a plutôt misé sur une campagne de valorisation de la danse sur les médias sociaux et sur des temps forts comme la Journée internationale de la danse (JID), la campagne d'adhésion et la remise du Prix de la danse de Montréal, catégorie INTERPRÈTE, pour promouvoir la discipline dans toute sa richesse et sa diversité.

1. JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DANSE

Le RQD a invité le chorégraphe **Andrew Tay** à signer le **Message québécois** de la JID 2017. Emblème d'une génération qui questionne les codes de la danse et en repousse les frontières tout en cherchant à la rendre accessible, le directeur artistique de Wants&Needs Danse et commissaire du Centre de Création O Vertigo a livré un message à la fois sensible et politique mis en images et en musique par l'artiste multidisciplinaire **Robin Pineda Gould** dans un **court-métrage bilingue** et sous-titré.

Pour promouvoir les nombreuses activités de danse offertes par ses membres et partenaires pour célébrer la JID, le RQD a également créé des **séries thématiques** dans l'Agenda de la danse, qu'il a mises en valeur dans son infolettre et ses médias sociaux.



Andrew Tay et Elizabeth Langley,
Message québécois de la JID
© Robin Pineda Gould

2. CAMPAGNE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX



Flash mob de la Journée
internationale de la danse, 2015
© Sylvain Légaré

Pendant deux semaines, en amont de la Journée internationale de la danse (29 avril), le RQD a mené une campagne de promotion sur Facebook et Twitter pour montrer la vitalité et la diversité de la danse québécoise. Il a produit et diffusé des filtres que 150 personnes ont utilisés (et que certains utilisent encore) pour personnaliser leurs profils Facebook, ainsi que 12 messages sensibles et positifs sur la danse, couplés à de magnifiques photos des artistes Ana Espinosa, Louise Lecavalier, Nancy Letendre, de l'École supérieure de ballet du Québec et des compagnies Alan Lake Factori(e), Danse Carpe Diem/Emmanuel Jouthe, Fleuve | Espace danse, Compagnie Marie Chouinard, PPS Danse, RUBBERBANDance Group et Sylvain Émard Danse.

Malgré les mouvements de personnel ayant empêché le RQD de mener la campagne de valorisation de ses rêves, malgré la forte mobilisation politique du mois d'avril ayant dominé dans les médias sociaux du RQD, la campagne a reçu de bons échos et, somme toute, bien marché avec, notamment, une portée de 156 557 impressions sur Facebook.

3. CONTRIBUTION AUX PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL



Sophie Corriveau reçoit le Prix Interprète 2016,
aux côtés de Fabienne Cabado et de
Marie-Christine Cojocar. © Sylvain Ann Paré

Le Prix de la Danse de Montréal (PDM) 2016, catégorie INTERPRÈTE, présenté par le Regroupement québécois de la danse et la Caisse Desjardins de la Culture a été décerné à l'artiste **Sophie Corriveau**, saluée pour la justesse de ses états de corps et la grande virtuosité formelle et émotionnelle de son interprétation. Assorti d'une bourse de 10 000 \$ à laquelle contribue également un donateur anonyme, ce prix rend publiquement hommage à ceux et celles par qui la danse advient, s'anime, prend forme, devient œuvre, corps scénique et point de rencontre avec le public. Le RQD a publié un communiqué bilingue pour l'occasion.

Depuis cinq ans, le service des communications apporte également son soutien aux PDM, notamment en envoyant les différents communiqués des PDM et en contribuant au bon déroulement de la conférence de presse. À l'initiative de la responsable des communications du RQD, trois

rencontres ont suivi la remise des prix 2016 pour faciliter la collaboration entre les nombreuses personnes de la communauté impliquées dans les communications des PDM.

4. RAYONNEMENT DU PATRIMOINE DE LA DANSE

Quatre objectifs atteints en 2016-2017 :

- Renforcer la présence du RQD dans les colloques et les congrès
- Faire connaître la Toile-mémoire de la danse aux communautés muséale, universitaire et scientifique
- Promouvoir le patrimoine par des textes accessibles et inspirants
- Mettre sur pied une Table de concertation (voir partie II. 1.4)

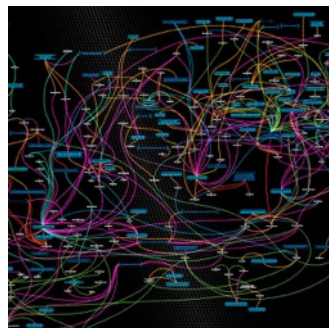
Cette année, le RQD a saisi de belles occasions de valoriser l'histoire et le patrimoine de la danse québécoise ! Après des années de collecte d'information et d'analyse autour de la *Toile-mémoire de la danse au Québec [1895-2000]*, la chargée de projets en patrimoine a partagé les fruits de ses recherches dans plusieurs événements prestigieux :

- Le Congrès « Récits et dialogues au musée » de la Société des musées du Québec (SMQ) à Gatineau, en présence d'une centaine de muséologues (octobre 2016).
- Le colloque « L'art du divertissement au Canada du 18^e siècle à nos jours : pratique, performance, formation », tenu par le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) à Trois-Rivières, en présence d'historiens et d'historiennes (novembre 2016).
- La journée d'étude « Temporalité en arts vivants », organisée par le Groupe de recherche interdisciplinaire en arts vivants (GRIAV), en présence d'universitaires, d'étudiants et de spécialistes des arts vivants (mars 2017).
- Le X^e Colloque international « Gestion des connaissances dans la société et les organisations : enjeux communs et connaissances multiples » de l'Association pour la gestion des connaissances dans la société et les organisations (AGeCSO), dans le cadre de la session « Art et connaissances » (juin 2017).

Ces événements ont permis au RQD non seulement de faire découvrir et apprécier la Toile-mémoire en dehors des cercles de la danse, mais aussi de témoigner des riches avancées du milieu de la danse. Parmi les sujets abordés : les dynamiques de partage des connaissances entre les différents acteurs de la communauté, les outils et méthodologies mis en place pour faciliter ces partages et l'histoire de la formation en danse au Québec de 1920 à 1990. Au moins deux de ces conférences feront par ailleurs l'objet de publications à paraître.

En juin 2017, le RQD a également présenté un bilan de ses actions menées ces 10 dernières années pour faire avancer et valoriser le patrimoine dans le cadre du *Diagnostic sur les ressources humaines dans le secteur culturel 2016-2018* de Compétence Culture. La danse y faisait figure d'exemple !

Par ailleurs, une quatrième et dernière version de la Toile-mémoire a été finalisée au printemps et les recherches iconographiques de la Toile-mémoire ont été poursuivies jusqu'à constituer un corpus de 507 pièces iconographiques. Chaque semaine, l'une de ces photographies est mise à l'honneur dans la rubrique *Archives de danse* de l'Hebdo du RQD. Enfin, le service des communications a produit plusieurs articles documentant les avancées en matière de patrimoine et commandé un texte à l'artiste et archiviste Valérie Lessard pour qu'elle partage ses réflexions sur la sauvegarde des archives.



Toile-mémoire de la danse au Québec
© RQD

5. VALORISATION DES MEMBRES

En plus de ses actions spécifiques de valorisation, le RQD œuvre toute l'année à la promotion de la danse et de ses artisans. Voici quelques-uns des outils qu'il a créés et/ou alimentés pour faire connaître ses membres et leurs activités professionnelles au plus grand nombre :

- Le Répertoire des membres du RQD;
- L'Agenda de la danse;
- La rubrique *Les échos du milieu* et la section *Focus* de l'infolettre du RQD, le Québec Danse Hebdo;
- Les nombreuses photos publiées dans les sections statiques et dynamiques du portail Québec Danse;
- La vidéo *Classes techniques du RQD*;
- La relance de la campagne d'adhésion mettant les membres à l'honneur par des témoignages écrits ou filmés.

Enfin, 20 % des articles et des nouvelles produits par le RQD en 2016-2017 touchaient à la valorisation des membres et de la discipline.

VI. DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

1. BILAN DES FORMATIONS

60 activités de formation au total dont :

- 13 activités de formation de groupe
- 24 formations sur mesure
- 15 séries de classes techniques à Montréal
- 4 séries de classes techniques à Québec
- 4 séries de classes techniques à Sherbrooke



Classe technique du RQD avec Marc Boivin, 2016 © RQD

1.1. Activités de formation à Montréal

Grâce au soutien financier d'Emploi-Québec et de Compétence Culture, le RQD a offert **52 activités de formation** à Montréal, mettant à contribution la riche expertise des artistes et travailleurs culturels en danse. Ces activités visent à couvrir l'ensemble des compétences jugées prioritaires à développer, en regard du plan d'action du secteur de la danse que le RQD dépose chaque année au Comité de formation continue « Arts et culture » de l'Île de Montréal d'Emploi-Québec.

Quelques bons coups en 2016-2017

- Un effort soutenu pour développer les compétences numériques des professionnels de la danse.
- Le lancement du *Groupe de codéveloppement professionnel à l'intention de chorégraphes expérimentés*, un modèle de formation innovant qui favorise l'échange, l'entraide et la transmission des connaissances entre pairs.
- Une première offre de formation continue destinée aux directrices/directeurs de répétitions, adaptée aux exigences de leur pratique et au rôle qu'ils occupent dans un projet de création.
- Un renforcement de l'approche individualisée : en plus des formations sur mesure *Coup de pouce*, plusieurs des activités de groupe proposaient de l'accompagnement individuel à leur terme.

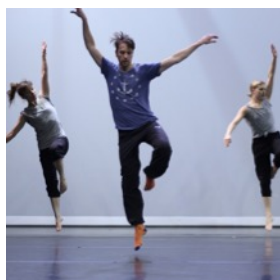
ACTIVITÉS À MONTRÉAL	DURÉE	PARTICIPATIONS
COMPÉTENCES EN GESTION		
Volet : Rédiger une demande de bourse		
Élaborer un projet de création ou de production Formatrice : Lydie Revez	6 h	7
Rédiger son projet de création ou sa démarche artistique + Accompagnement individuel Formatrice : Sophie Michaud	6 h 3 h	7 7
Volet : Assumer ses responsabilités de producteur		
La fiscalité des entreprises et du travailleur autonome Formateur : Pascale Chèvrefils, CPA, CA	14 h	6
Partager les pouvoirs dans la réalisation d'un projet artistique Formatrice : Sabrina Mc Fadden, Centre des organismes communautaires	6 h	5
CNESST 101 : Tirer profit du régime québécois de santé et sécurité du travail Formatrices : Amélie Gauthier et Hélène Langevin, Bouge de là	6 h	7
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL		
Groupe de codéveloppement professionnel à l'intention de chorégraphes expérimentés Formateur : Pierre Morin, CRHA	14 h	6
Contribuer au développement d'un projet de création en danse (à l'intention de directeur(trice)s des répétitions) + Accompagnement individuel Formatrices : Sophie Michaud et Christine Charles, directrices des répétitions	27 h 12 h	4 1
COMPÉTENCES ARTISTIQUES		
Classes techniques : 15 séries/95 classes Enseignants : Marc Boivin, Erin Flynn, Sara Hanley, Alanna Kraaijeveld, Caroline Laurin-Beaucage, Jean-François Légaré, Bernard Martin, David Rancourt, Laura Toma, Sandrine Vachon, Ashlea Watkin, Jamie Wright, Dana Gingras, Ami Shulman	158 h	1 082 présences
COMPÉTENCES NUMÉRIQUES		
Volet : Se positionner dans l'environnement numérique		
Capter l'attention du lecteur sur le Web + Accompagnement individuel Formatrice : Myriam Daguzan Bernier	6 h 1 h	11 8
Créer une infolettre avec MailChimp + Accompagnement individuel Formatrice : Gwenvaël Ballu	6 h 1 h	6 3
Prendre sa place dans les médias sociaux + Accompagnement individuel Formatrice : Myriam Daguzan Bernier	6 h 1 h	10 7
Créer un site Web ou un blogue avec Wordpress + Accompagnement individuel Formatrice : Gwenvaël Ballu	12 h 2 h	9 7
Réussir une campagne de financement participatif + Accompagnement individuel Formatrice : Claudia Beaumont	6 h 2 h	10 3
Financement privé : comment se démarquer et rendre attrayante sa proposition Formateurs : Fannie Perron et Pascal Lépine, ATYPIC	7 h	8
FORMATIONS SUR MESURE		
Coup de pouce : 24 projets	336 h	28
TOTAUX	687 h	1 242

1.2. Activités à Québec et à Sherbrooke

Afin d'accompagner le développement des compétences des artistes établis à l'extérieur de Montréal, le RQD a proposé **51 classes techniques** pour interprètes professionnels à Québec (en collaboration avec L'Artère) et à Sherbrooke (en collaboration avec la compagnie de danse Sursaut). Ces activités ont été possibles grâce au soutien financier d'Emploi-Québec et de Compétence Culture dans le cadre du volet multirégional.

ACTIVITÉS HORS MONTRÉAL	DURÉE	PARTICIPATIONS
COMPÉTENCES ARTISTIQUES		
Classes techniques à Québec : 4 séries/29 classes Formatrices : Lina Cruz, Louise Lecavalier, Sara Hanley, Heidi Strauss	58 h	246
Classes techniques à Sherbrooke : 4 séries/22 classes Formatrices : Sara Hanley, Heidi Strauss, Lina Cruz, Louise Lecavalier	44,5 h	118
TOTAUX	102,5 h	364

1.3. Un comité de danseurs dédié à la programmation des classes



Classe technique du RQD avec Marc Boivin, 2016 © RQD

Avec l'aide du coordonnateur du développement professionnel du RQD, le **comité des classes techniques** est chargé de procéder à une évaluation annuelle de leur programmation, d'actualiser leurs objectifs en tenant compte des besoins des interprètes et de sélectionner les formateurs.

Une rencontre du comité a eu lieu le 22 décembre 2016. Le RQD remercie chaleureusement ses membres : **Ariane Boulet** (chorégraphe et interprète), **Karen Fennell** (chorégraphe et interprète), **Caroline Laurin-Beaucage** (chorégraphe et interprète), **Jean-François Légaré** (interprète et répétiteur), **James Phillips** (interprète) et **Anne Thériault** (interprète).

1.4. Une collaboration qui se poursuit avec le Conseil québécois de la musique

Depuis 2009-2010, le Conseil québécois de la musique (CQM) offre aux membres du RQD la possibilité de suivre certaines de ses formations. En 2016-2017, des artistes et travailleurs culturels en danse ont participé aux formations *Graphisme 101* et *L'art de bien évaluer et communiquer ses besoins techniques de concert ou de spectacle*.

2. PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENTRAÎNEMENT DES INTERPRÈTES

Le Programme de soutien à l'entraînement aide les interprètes professionnels à assumer les coûts d'une mise en forme régulière dans des genres d'entraînement variés, qu'ils soient en période de répétition, de représentation, sans emploi ou en période de chômage.

2.1. Résultats 2016-2017

	2016-2017	2015-2016	ÉCART
Nombre d'interprètes acceptés	216	227	-5 %
Nombre d'interprètes ayant reçu un soutien financier	176	182	-3 %
Nombre de réclamations traitées	428	421	2 %
Nombre de remboursements :			
Classes techniques	4 965	5 028	-1 %
Stages	86	121	-29 %
Abonnements	120	106	13 %

Plusieurs facteurs font varier les résultats d'une année à l'autre. Une diminution des adhésions des danseurs (qui s'explique notamment par des congés de maternité, des tournées à l'étranger, des blessures, etc.) peut contribuer à une baisse des inscriptions au Programme. La charge de travail des danseurs a aussi une incidence. Plus les danseurs travaillent, moins ils ont de temps pour s'entraîner ; à l'inverse, s'ils ont moins de contrats, ils ont plus de temps pour s'entraîner, mais n'en ont pas forcément les moyens financiers.

MONTANTS REMBOURSÉS	2016-2017	2015-2016	ÉCART
Classes techniques	36 389 \$	36 719 \$	-1 %
Stages	10 762 \$	11 732 \$	-8 %
Abonnements	8 725 \$	8 165 \$	7 %
TOTAL	55 876 \$	56 616 \$	-2 %

Provenance des demandes par régions administratives

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	2016-2017	2015-2016	ÉCART
Montréal	344	348	-1 %
Capitale-Nationale	48	44	9 %
Autres régions	36	29	24 %
TOTAL	428	421	2 %

Nombre de classes remboursées selon les techniques d'entraînement

TECHNIQUES	2016-2017	2015-2016	ÉCART
Acrobatie pour danseurs	37	56	-34 %
Ballet	705	975	-28 %
Contact-improvisation	16	8	100 %
Contemporain	570	557	2 %
Danses percussives	1	19	-95 %
Danses rituelles	18	1	1 700 %

Danses sociales	51	32	59 %
Danses urbaines	336	173	94 %
Flamenco	33	2	1 550 %
Gigue	0	11	-100 %
Gyrotonic/Gyrokinesis	208	117	78 %
Perfmax	367	542	-32 %
Pilates	369	218	69 %
Qi Gong	575	633	-9 %
Techniques somatiques	116	56	107 %
Yoga	1 171	1 280	-9 %
Autres techniques	392	348	13 %
TOTAL	4 965	5 028	-1 %

Par rapport à 2015-2016, on observe que les remboursements en contact-improvisation, Gyrotonic, techniques somatiques, danses rituelles, urbaines, sociales et Flamenco ont connu une forte augmentation. En revanche, les classes d'acrobatie pour danseurs, de danses percussives, de Perfmax et de gigue ont connu d'importantes diminutions de remboursement.

2.2. Augmentation du barème de remboursement des classes d'entraînement



Classe technique du RQD avec Alanna Kraaijeveld, 2016 © RQD

Depuis 2007, le tarif moyen d'une classe d'entraînement est passé de 12 \$ à 18 \$, ce qui représente une augmentation de 50 % en dix ans. Or, le barème de remboursement des classes n'avait pas été augmenté depuis mars 2000.

Afin que le Programme de soutien à l'entraînement puisse mieux répondre à ses objectifs, le conseil d'administration du RQD a décidé d'augmenter le barème de remboursement des classes techniques coûtant moins de 30 \$, le faisant passer de 7 \$ à 10 \$. Cette modification est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017 et devrait engendrer une dépense supplémentaire d'environ 15 000 \$ dans le prochain exercice financier du RQD, considérant qu'environ 5 000 classes d'entraînement sont remboursées annuellement depuis 2011.

2.3. Un comité dédié au Programme de soutien à l'entraînement

Pour proposer des recommandations visant à prendre des décisions éclairées quant à la gestion du Programme de soutien à l'entraînement, le coordonnateur du développement professionnel a fait appel à un comité consultatif composé d'interprètes professionnels membres du RQD : **Johanna Biennaise** (interprète et professeure au Département de danse de l'UQAM), **Nathalie Blanchet** (interprète et enseignante), **George-Nicolas Tremblay** (interprète et répétiteur) et **Jamie Wright** (interprète, enseignante et répétitrice).

3. LES DANSEURS COUVERTS EN TOUT TEMPS PAR LA CNESST

Depuis janvier 2006, tous les interprètes admis au Programme de soutien à l'entraînement bénéficient de la protection de la CNESST lorsqu'un accident survient lors d'un entraînement supervisé ne faisant pas partie d'un contrat de travail. En juin 2015, le ministère de la Culture et des Communications du Québec confiait la gestion de ce règlement et les fonds qui y sont associés au CALQ. Dans les faits, le CALQ est réputé être l'employeur et acquitte les cotisations à la CNESST. Le RQD agissant comme interface entre les interprètes et la société d'État, il tient un registre de chaque blessure, répond aux demandes d'information des danseurs, remplit les avis de l'employeur et les transmet à la CNESST et au CALQ.

En 2016-2017 :

- Trois interprètes ont eu recours à la protection de la CNESST.
- 96 danseurs ont fait 118 réclamations depuis la mise en œuvre du règlement.

4. LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES

4.1. Trois outils de développement professionnel

À l'automne 2016, le RQD lançait trois outils de développement professionnel destinés à mieux soutenir la pratique professionnelle de ses membres :

- Le *Répertoire de ressources spécialisées en santé*,
- Le *Répertoire de personnes-ressources*,
- La *Trousse contractuelle*.

Ces outils facilitent l'accès à des ressources et à des services experts et répondent à des besoins identifiés dans le *Plan directeur de la danse au Québec 2011-2021* au chapitre du déploiement organisationnel.



4.2. Trois guides de développement professionnel

Après une importante enquête ayant permis d'identifier les besoins prioritaires de perfectionnement des chorégraphes, des directrices/directeurs des répétitions et des gestionnaires culturels, le RQD a publié en octobre 2016 trois guides de développement professionnel. Ceux-ci visent à permettre aux membres de mieux identifier les activités, outils et

ressources documentaires pouvant combler leurs besoins pressants de perfectionnement. Les guides ont été financés par Compétence Culture et réalisés en collaboration avec le consultant Pierre Morin.

5. L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DE LA RELÈVE

Le RQD fait partie du comité organisateur de Danse Transit, un tremplin pour la relève organisé par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD). Le coordonnateur du développement professionnel et l'agente au service aux membres participent chaque année à l'événement. Le 3 février 2017, une soixantaine de finissants des écoles de formation professionnelle de Montréal, de Québec et d'Ottawa ont participé à l'événement qui se tenait dans les nouveaux locaux de l'École de danse contemporaine de Montréal, au WILDER dans le Quartier des spectacles. Par ailleurs, l'équipe du RQD reçoit chaque année les finissants de l'École de danse contemporaine de Montréal dans le cadre du cours Gestion de carrière artistique.

6. AUTRES ACTIONS RÉALISÉES EN DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

6.1. Diagnostic RH en culture de Compétence Culture

En 2016-2017, le coordonnateur du développement professionnel et la directrice générale du RQD ont pris part, par le biais de la chaîne Danse, aux consultations de Compétence Culture visant à mieux documenter les enjeux de développement de la main-d'œuvre du secteur de la danse au Québec.

6.2. Évaluation de la formation continue

Le 1^{er} février 2017, le coordonnateur du développement professionnel rencontre une conseillère de la Direction de l'évaluation du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin de procéder à l'évaluation des processus des trois aspects de la formation continue dans le cadre de l'axe 2 de la Stratégie de développement des ressources humaines en culture, à savoir :

- Les processus d'identification des besoins de formation ;
- Les processus d'identification des priorités de formation et de la sélection des formations à offrir ;
- Les méthodes utilisées pour évaluer les formations offertes.

Cette rencontre a permis à la conseillère de mieux comprendre le travail réalisé par le RQD et de mettre en lumière les façons de faire, les bonnes pratiques et les améliorations à apporter aux processus qui faisaient l'objet de l'évaluation.

VII. ADMINISTRATION

1. LES REVENUS

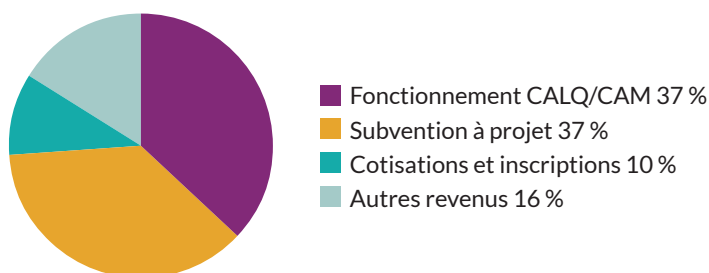
Parmi les responsabilités qui incombent à la direction et à l'équipe du RQD afin d'assurer le fonctionnement et la réalisation de ses activités, la recherche constante de sources de financement occupe une place importante. Le RQD n'étant pas soutenu au fonctionnement à tous les paliers gouvernementaux, il doit remédier au manque de financement par des subventions ponctuelles. Cette particularité soumet la réalisation de la planification stratégique du RQD aux

aléas des subventions. Cela dit, des efforts de diversification des sources de revenus sont faits chaque année et demeurent un élément important de la planification budgétaire.

En 2016-2017, les revenus totaux ont été de 858 347 \$, ce qui correspond à une augmentation de près de 5 % par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique par une augmentation des revenus autonomes, notamment une importante commandite de Google Ad Grants. Les multiples demandes de subvention à projet continuent de représenter, année après année, une grande part des revenus, soit plus du tiers en 2016-2017 (37 %).

REVENUS TOTAUX 2016-2017 : 858 347 \$

Répartition des revenus du RQD



1.1. La contribution des membres

L'adhésion des membres, leur inscription et leur contribution aux activités ont assuré des revenus propres de 86 136 \$ en 2016-2017, ce qui représente 10 % des revenus totaux, soit une proportion similaire à l'année précédente. Plus spécifiquement, les cotisations ont totalisé 68 782 \$, représentant une diminution de 4 % par rapport à l'année précédente (année record en terme de *membership* corporatif), soit 31 % des revenus autonomes perçus. La baisse de la part des cotisations dans le pourcentage des revenus autonomes, en comparaison avec 2015-2016 (40 %), s'explique par une augmentation significative des commandites.

1.2. Les revenus divers

Les revenus divers, incluant les dons, les commandites, les échanges de services et les intérêts de placement, se chiffrent à 137 073 \$, soient plus de 45 000 \$ par rapport aux résultats forts positifs de l'an passé. En effet, en 2016-2017, l'attribution pour une deuxième année par Google d'une commandite du programme Ad Grants (plus de 128 000 \$) a permis d'accroître encore une fois de façon exponentielle les revenus divers du RQD.

1.3. Le financement public

Cette section présente le financement public dont a bénéficié le RQD en 2016-2017, en regroupant les subventions par palier gouvernemental et en faisant ressortir le type d'aide accordée. Le tableau suivant présente l'ensemble des données en comparaison avec celles de l'année précédente.

1.4. Tableau du financement public accordé au RQD

	Fonctionnement pluriannuel	Projets pluriannuels	Projets annuels	Projets ponctuels	TOTAL 2016-2017	TOTAL 2015-2016
FÉDÉRAL						
CAC		126 000 \$			126 000 \$	127 500 \$
Patrimoine canadien						2 929 \$
PROVINCIAL						
CALQ	286 828 \$			30 000 \$	316 828 \$	309 061 \$
Compétence Culture			45 000 \$		45 000 \$	45 000 \$
Emploi-Québec			100 622 \$	11 688 \$	112 310 \$	98 599 \$
MUNICIPAL						
CAM	35 000 \$				35 000 \$	35 000 \$
Ville de Montréal						20 500 \$
TOTAL	321 828 \$	126 000 \$	145 622 \$	41 688 \$	635 138 \$	638 589 \$

1.5. Au fédéral

En 2016-2017, première année d'un nouveau cycle de subvention pluriannuelle (2016-2019), le Conseil des arts du Canada a attribué trois subventions de projet pour un montant total de 126 000 \$. Celles-ci ont permis de financer une partie des dépenses rattachées au service des communications, au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et aux activités de concertation nationale. Il est à noter que le RQD a fait partie, en juillet 2017, du processus de réévaluation des organismes dans le cadre des nouveaux programmes de subventions du CAC. Désormais, le RQD pourra être soutenu au fonctionnement par le CAC dans le programme *Appuyer la pratique artistique* de la composante *Organismes nationaux de services aux arts*.

1.6. Au provincial

En 2016-2017, le soutien du CALQ a été maintenu à 232 203 \$, le RQD n'ayant pas récupéré les 12,5 % retranchés de sa subvention de fonctionnement de 2015-2016. À cela s'ajoute, pour une dernière année, la subvention ponctuelle récurrente de 54 625 \$, en lien avec le 1,2 million de dollars accordé à la danse sur 5 ans, portant la subvention à 286 828 \$, soit 45 % des revenus totaux.

De plus, le CALQ a octroyé au RQD une subvention de projet de 25 000 \$ pour le bilan de mi-parcours du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec*, dont 5 000 \$ ont été imputés à l'exercice financier 2017-2018 à la suite du surplus dégagé au budget de l'année 2016-2017. Ce montant permettra de bonifier le montage financier, incluant une somme de 17 767 \$ transférée de l'année 2015-2016, pour la réalisation de l'étude conjointe avec l'UDA sur l'organisation du travail en danse et ses flux financiers.

Les projets reliés au patrimoine, dont l'*État des lieux en patrimoine de la danse* et un glossaire, ont été réalisés grâce à une subvention ponctuelle attribuée en 2014-2015 par le CALQ et qui n'avait pu être utilisée à ce moment. Une dernière phase sera réalisée en 2017-2018, incluant la publication des travaux.

Les activités de formation continue de 2016-2017 ont été réalisées grâce à une subvention d'Emploi-Québec de 100 688 \$. La contribution des participants s'est quant à elle élevée à 17 354 \$. Le RQD a également obtenu une subvention d'Emploi-Québec de 2 500 \$ pour faire appel à une consultante en ressources humaines qui a accompagné l'équipe du RQD dans la transition de direction générale. À cela s'ajoute une subvention salariale de 9 188 \$ permettant d'accueillir une nouvelle ressource, l'adjointe administrative, chargée d'assister l'équipe dans les nombreuses tâches à accomplir.

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention de Compétence Culture affectée à la rémunération du poste de coordonnateur du développement professionnel. En 2016-2017, ce montant était pour une troisième année consécutive de 45 000 \$.

1.7. Au municipal

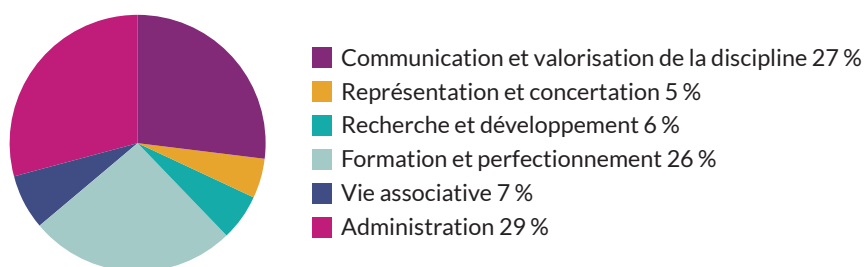
Le Conseil des arts de Montréal accorde au RQD une aide pluriannuelle de 35 000 \$, soit 20 000 \$ pour financer une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et 15 000 \$ pour soutenir le fonctionnement de l'organisme.

2. LES DÉPENSES

2.1. La répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention

DÉPENSES TOTALES 2016-2017 : 833 394 \$

Répartition des dépenses du RQD



2.2. Bilan des résultats

En examinant le budget du RQD, on constate que certains axes d'intervention prévoient des dépenses récurrentes et assez stables, comme les frais liés aux activités de formation et les frais de représentation et de concertation. On remarque, par ailleurs, que les dépenses liées aux communications, à la valorisation de la discipline ainsi qu'à la recherche et au développement sont très variables d'une année à l'autre. Pour ce dernier axe d'intervention, les dépenses dépendent du financement obtenu pour des projets ponctuels. En 2016-2017, ce fut le cas des travaux liés au Plan directeur et au patrimoine. Devant l'impossibilité d'obtenir du nouveau financement et faute de ressources, l'étude conjointe avec l'UDA sur l'organisation du travail en danse et ses flux financiers, ainsi que la réalisation d'une

publication en patrimoine de la danse, incluant le cadre d'intervention et un glossaire, seront à réaliser en 2017-2018. En valorisation de la discipline, le non-renouvellement de l'événement Québec Danse, lors duquel le RQD produisait diverses activités, a notamment été motivé par des considérations monétaires et de ressources humaines.

Toutes ces activités ont demandé, à divers degrés, un investissement financier de la part du RQD. Toutefois, la gestion serrée des dépenses de fonctionnement et le report de projets n'ayant pu être réalisés ont permis de dégager un surplus budgétaire de 3 % dont une partie sera affectée à des fonds dédiés afin de bonifier à long terme le Programme de soutien à l'entraînement et de pourvoir à un éventuel déménagement.

Pour une cinquième année, le RQD coordonne et offre à ses membres corporatifs l'opportunité de se prévaloir d'une assurance collective multi-employeurs à peu de frais pour permettre à leurs salariés de bénéficier de meilleures conditions d'emploi. Au cours de l'exercice financier, le programme de la Financière Manuvie comprenait 12 organismes de danse et a permis à plus de 80 employés de profiter d'une couverture avantageuse. Pour la prochaine année, le RQD projette d'ouvrir le programme aux travailleurs autonomes.

3. LES RESSOURCES HUMAINES

Le nombre de postes est demeuré stable pour 2016-2017, toutefois, un remaniement des postes fut nécessaire à la suite du départ de deux employés ayant chacun une dizaine d'années de services au sein du RQD. Ainsi le poste d'adjointe aux services aux membres fut renommé agente aux services aux membres afin de refléter les nouvelles responsabilités qui lui furent transférées du poste d'agente à la vie associative, celui-ci étant remplacé par l'agente aux communications et aux activités. Une nouvelle ressource fut engagée au poste d'adjointe à l'administration en janvier 2017 afin de mieux soutenir l'équipe dans l'exécution de ses tâches. Son poste sera maintenu en 2017-2018 étant donnée l'ampleur des tâches à accomplir et du nombre de projets à réaliser.

3.1. Les ressources humaines en chiffres

Masse salariale : 334 213 \$

Activités de base² : 365 381 \$

Total des frais de base (incluant les salaires) : 699 594 \$ (84 % des dépenses totales)

Subvention fonctionnement : 312 828 \$

Subvention projets pluriannuels : 126 000 \$

Subvention Compétence culture : 45 000 \$

Total des subventions récurrentes couvrant les frais de base (incluant les salaires) : 492 828 \$ (70 % des frais de base)

On observe un manque à gagner permettant d'assurer une stabilité des ressources humaines et des activités de base du RQD de 206 766 \$. Ce manque est comblé chaque année par les cotisations des membres, des subventions ponctuelles et des revenus divers, sources de financement qui demeurent aléatoires.

² Excluant les projets reliés au Plan directeur, au patrimoine et à la formation continue.

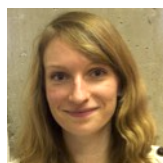
L'équipe du RQD au 30 juin 2017



Fabienne Cabado
Directrice générale



Coralie Muroli
Responsable des communications



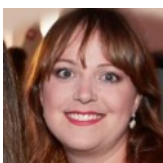
Camille Pilawa
*Agente aux communications et aux activités
(à partir de février 2017)*



Dominic Simoneau
Coordonnateur du développement professionnel



Diana Catalina Cardenas
Agente aux services aux membres



Virginie Desloges
Responsable des finances et de l'administration



Ingrid Valent
*Adjointe administrative
(à partir de janvier 2017)*



Gabrielle Larocque
Chargée de projet – patrimoine

La comptabilité est effectuée par Dumont St-Pierre.

LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE REMERCIE SES PARTENAIRES

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **MONTRÉAL**

Montréal 

Culture
et Communications
Québec 


CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL


CALQ

Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Emploi
Québec 



COMPÉTENCE
CULTURE

COMITÉ SECTORIEL DE
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

PARTENAIRE DU PRIX INTERPRÈTE

caisse de
la culture
 Desjardins

PARTENAIRE DE LA TOILE-MÉMOIRE DE LA DANSE

 BIBLIOTHÈQUE
DE LA DANSE
VINCENT
WARREN